



STRATÉ GIE

2021

PUBLIÉ EN JUILLET 2022

CLIMATIQUE
ET RESPONSABLE



LA FRANÇAISE

SOMMAIRE

Edito	4
Mot d'Introduction	6
01 – Gouvernance	10
A – Instances de pilotage et de surveillance	11
B – Politique de Rémunération	12
02 – Stratégie	14
A – Stratégie ESG	15
1 – Stratégie	15
2 – Informer	18
3 – S'engager	19
4 – Moyens Internes déployés	20
B – Engagement	23
1 – Stratégie	23
2 – Politique de Vote	23
3 – Politique d'engagement actifs financiers	24
4 – Politique d'engagement actifs immobiliers	25
5 – Politique d'exclusion	27
C – Climat	27
1 – Groupe	27
2 – Actifs Financiers	27
3 – Actifs Immobiliers	29
D – Biodiversité	36
1 – Actifs financiers	36
2 – Actifs Immobiliers	38

03 – Gestion des Risques	42
A – Gestion des risques – Groupe	43
B – Gestion des Risques – Supports d'investissements	48
1 – Actifs Financiers	48
2 – Actifs Immobiliers	52
04 – Indicateurs	60
A – Actifs Financiers	61
1 – Politique de vote	61
2 – Taxonomie	61
3 – Risque ESG-Climat du portefeuille transparisé global	61
4 – Fonds avec un encours supérieur à 500 M€	64
B – Actifs immobiliers	67
1 – Taxonomie	67
2 – Efficacité énergétique	67
3 – Alignement des émissions de CO2 avec des trajectoires de décarbonation 1,5°	67
4 – Adaptation des actifs aux risques climatiques physiques	68
5 – Biodiversité	68
05 – Objectifs	70
A – Groupe La Française	71
B – Actifs Financiers	72
C – Actifs Immobiliers	74
06 – Annexe	76
Eléments spécifiques à New Alpha Asset Management	77



EDITO

Chers lecteurs,

L'Investissement Durable est un des piliers de notre développement et de notre mission de gérant d'épargne. Ce 6^e rapport « Stratégie Climatique et Responsable » du groupe La Française est une nouvelle occasion de souligner nos actions en tant qu'acteur engagé pour une finance plus responsable.

L'urgence climatique n'est plus à démontrer ; elle est devenue critique. Notre devoir est donc de découpler nos actions en faveur d'une accélération de la transition climatique. Cette priorité s'inscrit dans la continuité de notre démarche ESG initiée il y a près de 15 ans et s'exprime en 2021 par une mobilisation en matière de lutte contre le réchauffement climatique qui n'a pas fléchi bien au contraire.

Ainsi, les objectifs que nous nous étions fixés pour 2021 ont été atteints : nous avons défini un objectif de réduction des émissions de CO2 en ligne avec l'Accord de Paris pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale en deçà des 2°C. Nous avons accru nos engagements en devenant membre de nouvelles coalitions (NZAMI en juillet 2021, et plus récemment Finance for Biodiversity Pledge en mars 2022) et ainsi matérialisé nos ambitions. Nous avons également continué à œuvrer en matière de méthodologies et outils pour mieux maîtriser les données et les calculs associés.

Les travaux menés en 2021 ont été de tout ordre : de la communication pour répondre à l'enjeu de transparence de l'information, au pilotage de notre bilan de gaz à effet de serre (GES), en passant par la détermination d'indicateurs et de plans d'actions pour mieux suivre les enjeux RSE et maîtriser les aspects réglementaires de gestion des risques. Pour les actifs financiers, des modèles de stress tests climatiques ont été développés par nos équipes d'ingénierie afin d'assurer un suivi optimal. Pour les actifs immobiliers, un reporting climat a été créé pour faciliter la gestion des objectifs de sobriété énergétique de notre patrimoine, et donc d'émissions de gaz à effet de serre, alignés avec les objectifs internationaux prévus par l'Accord de Paris. L'ensemble de ces outils contribuent à offrir à nos clients investisseurs un service à forte valeur ajoutée.

Dans le cadre de ces travaux, le groupe La Française s'est en sus attaché à refondre en profondeur son approche RSE pour la clarifier, déterminer les enjeux stratégiques, objectifs, engagements et les règles permettant d'en mesurer les progrès, le tout en concertation avec différentes parties prenantes externes et internes.

L'ensemble de nos collaborateurs a été embarqué et associé dans cette démarche de progrès pour que la réussite soit collective avec un parcours de formation à l'investissement durable, parcours reconduit en 2022 et qui le sera également en 2023.

En 2022, nous continuons sur la même dynamique. Nous sommes résolument déterminés à figurer parmi les acteurs actifs et influents, et à rendre compte de nos impacts auprès de nos parties prenantes. Nous confirmons, à cet égard, notre objectif d'atteindre 100 % de fonds durables ouverts à la commercialisation en fin d'année. Nous nous attelons à la rédaction d'une stratégie Biodiversité et à l'extension de notre politique d'exclusion aux énergies fossiles non conventionnelles⁽¹⁾.

(1) [Politique_d_exclusions-juillet_2022.pdf \(la-francaise.com\)](#)

Au-delà, et conformément à l'ODD 5, nous nous fixons un objectif de représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les équipes chargées des investissements. Notre objectif est d'atteindre la parité à un horizon de cinq ans.

Le groupe La Française capitalise à la fois sur son expertise ESG pionnière amorcée il y a près de 15 ans et sur sa capacité d'innovation en matière de finance climatique pour accomplir sa mission en faveur d'une économie durable, en réponse aux défis sociétaux majeurs, tout en respectant une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris et l'objectif de neutralité climatique d'ici à 2050.

Bonne lecture !



Patrick Rivière,
Président du Directoire,
Groupe La Française

MOT D'INTRODUCTION

L'INVESTISSEMENT DURABLE EST UN CHOIX RATIONNEL POUR ASSURER LA MEILLEURE RENTABILITÉ POSSIBLE DE L'ÉPARGNE

Le sixième rapport « Stratégie Climatique et Responsable du groupe La Française » souligne la continuité des efforts réalisés par le Groupe pour exercer son métier de gérant d'épargne en s'appuyant sur la conviction qu'il n'y a pas d'investissement rentable sur le long terme qui ne soit durable. Cette conviction est en particulier fondée sur les travaux réalisés par le groupe La Française dans l'exploration macro-financière des différents scénarios socio-économiques de long terme considérés comme possibles par la communauté économique et scientifique au travers du GIEC.

Le premier volet du sixième rapport du GIEC publié l'an dernier a affirmé le rôle déterminant des émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans le réchauffement de l'atmosphère, le second volet publié cette année traite des questions de vulnérabilité, d'adaptation et de résilience des sociétés et des économies au changement climatique. Mais déjà dans le cinquième rapport, les scénarios socio-économiques de long terme avaient été développés sous forme de narratifs décrivant des trajectoires d'évolution des sociétés et des relations internationales selon le degré d'adaptation au changement climatique et le degré d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Ces scénarios vont du meilleur au pire en envisageant une collaboration internationale étroite pour assurer une transition climatique ordonnée jusqu'à un monde secoué de rivalités régionales négligeant le risque climatique.

Le groupe La Française s'est interrogé sur les performances des différents actifs financiers et immobiliers dans les multiples scénarios possibles avec l'objectif de réaliser en quelque sorte un stress test climatique au niveau macro-financier. Pour ce faire un modèle intégré économie-climat a été développé pour traduire en évolution des facteurs économiques et monétaires fondamentaux lesdits scénarios. Puis les trajectoires de performance et de risque des actifs en zone euro et aux Etats-Unis ont été déduites en réponse à ces facteurs. Enfin des portefeuilles optimaux de long terme ont été construits au moyen d'un algorithme robuste reposant sur la notion de coût d'opportunité. La conclusion est que le portefeuille qui permet d'obtenir de loin la meilleure rentabilité réelle sur le long terme est celui correspondant au scénario de transition climatique ordonnée, la pire rentabilité réelle est celle correspondant au scénario de rivalités régionales exacerbées. Il est ainsi rationnel d'investir de façon à provoquer la réalisation de ce scénario de transition. Du point de vue de cette analyse macro-financière, investissement durable rime avec investissement rentable. En cohérence avec ceci, le groupe La Française soutient l'Accord de Paris pour une trajectoire de décarbonation inférieure à 2°C.

Du fait de la complexité de la machine atmosphérique, de très nombreuses incertitudes entourent l'évolution du climat sur le long terme et les dommages qu'un réchauffement excessif peut provoquer sur le stock de capital et la capacité de production des économies dans des dizaines d'années restent difficiles à appréhender. Il est également compliqué de traduire ces effets en valeur actuelle car se pose le problème cornélien du choix d'un taux d'actualisation intergénérationnel. Mais au-delà de ces incertitudes et de ces complexités, l'action en faveur de la transition ne peut être différée puisque chaque année à venir sera critique. Au rythme actuel d'augmentations de 1% par an des émissions de gaz à effet de serre, le scénario d'un réchauffement limité à 1,5°C sera définitivement exclu dans six ans et celui d'un réchauffement limité à

2,0°C sera exclu dans vingt ans. C'est très peu de temps pour déployer les investissements colossaux nécessaires pour assurer la transition. Le but recherché de zéro émission nette en 2050 exige d'agir dès maintenant car pour ce faire ces dernières doivent baisser de 30% à échéance 2030 et de 75% à échéance 2040. L'actualité tragique de la guerre en Ukraine va paradoxalement aider à terme à cette transition pour des raisons de souveraineté énergétique même si à court terme les effets peuvent être régressifs.

Si les traces historiques d'un facteur carbone ne sont pas toujours aisées à mettre en évidence sur les marchés financiers, la question ne se posera rapidement plus : les effets du « green premium » et du « brown discount » s'intensifieront sur le prix des actifs. A cet égard, il est intéressant de s'interroger sur la forme que pourrait prendre les instabilités extrêmes de marché, les green swans⁽²⁾ du futur. Contrairement aux black swans qui, dans une certaine mesure, sont le résultat de mécanismes d'alerte et de régulation défaillants, les green Swans seront quasi inévitables compte tenu des complexités et des incertitudes décrites plus haut. Enfin aucune mesure de régulation ne pourra y mettre fin car il s'agit de modifications physiques quasi irréversibles à l'échelle humaine.

NÉCESSITÉ D'UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DURABLE EN COHÉRENCE SUR TOUTES LES CLASSES D'ACTIFS

L'expansion des encours sous gestion prenant explicitement en compte les facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG), avec ou sans mesure d'impact, est telle que certains questionnements ont vu le jour : soupçon de green washing⁽³⁾, interrogations sur la qualité des labels ISR, etc. Ce sont des questionnements légitimes car respecter la réglementation à la lettre n'est pas suffisant en la matière, l'ambition du groupe La Française est aussi de respecter l'esprit de l'investissement durable.

Dans le domaine environnemental, verdier les investissements repose sur une double approche : exclure les actifs irrécupérables car nécessitant de trop profondes transformations, lesquels actifs finiront de toute façon par perdre leur valeur avec le statut de stranded assets⁽⁴⁾, et adopter une approche best in progress de trajectoire climatique pour les autres, autant que possible avec une mesure d'impact carbone, et un biais sur les actifs développant les technologies permettant justement l'activation de cette démarche à moindre coût. Cette démarche peut être déployée avec les adaptations nécessaires sur toutes les classes d'actifs : de l'immobilier aux obligations d'entreprise, aux emprunts d'Etat et aux actions en tenant compte des spécificités de chacun.

De façon générale, plutôt que d'exclure les entreprises les moins responsables ou les actifs les plus compromis sur ce plan, la philosophie du groupe La Française est d'accompagner la transition de ces investissements dans le sens d'une amélioration de leur positionnement responsable. En tant que gérant d'épargne sur le long terme pour le compte de nos clients, le groupe La Française porte une attention particulière aux conséquences que ses investissements auront sur la société et donc sur les conditions dans lesquelles cette épargne pourra être valorisée. Sa responsabilité est non seulement de faire fructifier cette épargne mais également de créer les conditions du vivre ensemble de demain notamment au regard des défis sociaux que la transition associée au changement climatique implique.

(2) Introduit par le statisticien Nassim Taleb, un black swan est un événement qui a une faible probabilité de se dérouler mais qui, s'il se réalise, a des conséquences d'une portée considérable et exceptionnelle. Ce terme est utilisé par extension sur les marchés financiers. Un green swan est un événement relié au risque climatique. - (3) Ecoblanchiment - (4) Stranded asset ou actif échoué : investissement qui perd sa valeur avant son amortissement complet en raison de l'impact de divers changements (ici climatique)

Bien avant la prise de conscience du réchauffement climatique, il était nécessaire de combiner les caractéristiques des actifs réels comme l'immobilier, des actifs de financement comme les obligations, et des actifs d'efficacité comme les actions, pour construire un portefeuille d'investissement performant. Ces trois classes d'actifs ont la particularité de se compléter en termes de rentabilités et de risques associés, sur la composition des rentabilités entre rendement courant et rendement en capital, tout en ayant des divergences de réaction aux fondamentaux économiques, monétaires et démographiques. L'inclusion du risque climatique, dans lequel s'inscrit le mix énergétique, rend encore plus important la nécessité d'une vision globale des placements. Le groupe La Française est convaincu que la multiplicité des scénarios d'évolution possible du climat et de leurs conséquences sur l'économie et les marchés milite pour une approche intégrée pour couvrir l'immobilier, les obligations d'entreprise, les emprunts d'Etat et les actions avec une même philosophie d'investissement, les mêmes outils et un même souci d'anticiper l'influence du climat sur ces actifs.

Ce présent rapport de synthèse vise à exposer les initiatives du groupe La Française en matière d'investissement durable, de la description des concepts sous-jacents à la manière dont ils sont intégrés aux processus d'investissement.

Il s'inscrit dans le respect des obligations réglementaires d'information édictées par la loi relative à l'énergie et au climat dans son article 29. Il est établi conformément aux recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures⁽⁵⁾ et sa structure reprend les lignes directrices recommandées en quatre chapitres : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Indicateurs et Objectifs.

L'ensemble des rapports, codes de transparence, politique de vote et d'engagement, charte de l'investissement durable, rapports méthodologiques et indicateurs du groupe la Française sont publiés [ici](#).

Laurent Jacquier-Laforge
Global Head of Sustainability,
Groupe La Française

(5) *Task Force on Climate-Related Financial Disclosures | TCFD* ([fsb-tcfd.org](https://www.fsb-tcfd.org))

01 G O U V E R N A N C E

Le groupe La Française (ou "le Groupe"), est un gestionnaire d'actifs financiers et immobiliers, composé de plusieurs sociétés de gestion dont La Française Asset Management (La Française AM - asset manager Français valeurs mobilières), La Française Real Estate Managers (La Française REM - asset manager Français immobilier), La Française Systematic Asset Management (La Française SAM - asset manager Allemand valeurs mobilières) et New Alpha Asset Management (New Alpha AM - asset manager Français valeurs mobilières), dont Groupe La Française détient plus de 49% et qui est consolidé dans ses comptes. Le groupe La Française est par ailleurs doté d'une société, La Française AM Finance Services (LLFS), ayant le statut d'entreprise d'investissement, assurant notamment la commercialisation des produits du Groupe.

La Française AM Finance Services, en tant qu'entreprise d'investissement exerçant notamment le service de conseil en investissements financiers via la marque Moniwan, intègre dans ses processus les objectifs et/ou les préférences de ses clients et clients potentiels tels que collectés dans les profils investisseurs. Dès lors que les clients auront signifié leurs préférences en matière de durabilité, LLFS pourra évaluer l'adéquation entre celles-ci et les produits conseillés.

Groupe La Française (ou GLF), société de tête du groupe La Française, est filiale du Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE), caisse régionale du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le groupe La Française établit le présent rapport pour le compte de ses sociétés de gestion ainsi que pour les fonds Actifs Financiers de plus de 500 millions d'euros d'encours. Au-delà de leurs données agrégées au niveau de l'entité La Française REM, les fonds Immobiliers de plus de 500 millions d'euros d'encours ont opté pour une publication dans leur rapport annuel. Ils sont listés dans le chapitre 'indicateurs'.

Les informations exposées dans le présent rapport concernent l'ensemble des fonds gérés par les sociétés de gestion du groupe La Française (en ce inclus la filiale New Alpha Asset Management dont les éléments spécifiques sont décrits en Annexe 1), y compris les fonds gérés de droit étranger, les mandats de gestion gérés et les fonds et mandats dont la gestion est déléguée (en sont exclus ceux hors Union Européenne).

A - Instances de pilotage et de surveillance

En termes de Gouvernance, le Groupe a renforcé son dispositif pour inclure le pilotage et la surveillance de l'ensemble des enjeux de Durabilité.

Sans rupture, le pilotage des enjeux et opportunités liés à la stratégie d'investisseur durable du Groupe est totalement intégré aux instances existantes de Direction. C'est ainsi que le suivi des objectifs ambitieux du Groupe en matière de développement sur l'Investissement Durable est assuré mensuellement dans le cadre des COMEX Immobilier et Actifs Financiers, et que celui des enjeux transversaux de Finance Durable est déployé au même rythme dans le cadre du COMEX Groupe La Française.

Un reporting formel sur les objectifs de développement est réalisé trimestriellement par le Directoire aux membres des Conseils de Surveillance de chaque entité du Groupe. L'Investissement Durable est en effet l'un des 5 axes majeurs de notre Plan à Moyen Terme (PMT) 2023, il se décline dans chacune des sociétés du Groupe et fait logiquement l'objet d'un suivi dans le cadre du Conseil de Surveillance de Groupe La Française.

Afin de renforcer le suivi de l'action du Groupe et son contrôle en la matière, Groupe La Française a nommé en 2021 un référent RSE/ESG au sein de son Conseil de Surveillance, en la personne de son président, positionnant là aussi cette thématique comme une priorité de 1er rang. Cette nomination au sein de la plus haute instance de gouvernance de Groupe La Française atteste de son engagement et de son ambition tels qu'affirmés dans son Plan à Moyen Terme. Ce référent est également membre du Comité d'Audit et des Risques Groupe, il porte les sujets RSE/ESG ainsi que ceux liés au changement climatique et à l'évolution de la biodiversité au niveau du Conseil de Surveillance. Il organise au sein du Comité d'Audit et des Risques, une revue annuelle de la stratégie et des risques RSE/ESG du Groupe, tant au niveau de l'entreprise que via son offre de produits et services ESG.

Le Conseil de Surveillance de Groupe La Française est éclairé chaque trimestre par les conclusions des Comités d'Audit et des Risques sur les risques de durabilité, intégrés à la cartographie des risques majeurs du Groupe tout comme les risques financiers, opérationnels ou de conformité. Le suivi des risques au niveau Groupe s'opère au travers du cadre d'appétence aux risques tel que défini par le groupe La Française en concertation avec notre actionnaire CMNE. Il est réalisé au travers du suivi de tendance de risques majeurs et de plans d'actions dont l'évolution fait l'objet d'un reporting synthétique aux Conseils de Surveillance de chaque entité concernée.

Le Conseil de Surveillance de Groupe La Française ne s'est pas doté à ce stade de règlement interne.

B – Politique de Rémunération

La politique de rémunération est pleinement alignée avec les pratiques du Groupe La Française en matière d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son activité de gestion pour compte de tiers.

Les pratiques de rémunération détaillées ci-dessous permettent de veiller à une intégration des risques en matière de durabilité au sein de la politique de rémunération du Groupe La Française.

INTÉGRATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU GROUPE LA FRANÇAISE

Le Comité des Rémunérations valide chaque année les évolutions de la politique de rémunération des diverses entités du Groupe. Conformément au règlement SFDR sur la publication d'informations en matière de durabilité, le Groupe s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, en y incluant les risques de Durabilité.

Les rôles et responsabilités en matière de durabilité ont été définis pour différentes fonctions internes et des objectifs ont été fixés. Au cours de l'entretien annuel d'évaluation, les différents objectifs y compris en matière de durabilité sont évalués et déterminent la rémunération variable attribuée aux collaborateurs selon un processus discrétionnaire.

Les équipes qui font l'objet d'objectifs spécifiques en matière de durabilité sont les suivantes :

Le Président du Groupe et le Directoire sont directement et fortement impliqués dans la démarche stratégique responsable qu'il s'agisse de l'investissement durable, comme de la politique propre à l'activité du Groupe La Française.

Le Directeur Investissement Durable au niveau du Groupe, membre du Comité exécutif assure la cohésion de la démarche entre la ligne stratégique définie par le Directoire et sa déclinaison selon les différentes activités et initiatives des entités du Groupe.

La Française Sustainable Investment Research : LF-SIR. Notre équipe de recherche sur l'investissement durable est au cœur de notre processus d'investissement. Nous avons établi une méthodologie propriétaire pour quantifier les évaluations ESG des entreprises et développé la capacité à mesurer les émissions de carbone et à évaluer la trajectoire de la transition d'une entreprise vers une économie bas carbone. Les objectifs fixés aux collaborateurs englobent ainsi le développement des approches méthodologiques les plus pertinentes en matière de Finance Durable, et l'identification des indicateurs les plus adaptés à la mesure des enjeux et risques de durabilité des entreprises dans lesquelles les gérants investissent.

Une équipe de recherche dédiée à l'immobilier. Grâce au travail de collecte de données entreprises depuis plus de 10 ans, nous parvenons à avoir une vision holistique de nos actifs. Pour créer de la performance utile et durable, l'équipe Recherche Immobilier est dotée d'une feuille de route qui place les moteurs sociaux et environnementaux au cœur de la stratégie d'investissement immobilière et vise à réduire les gaz à effet de serre, réintroduire la nature en ville, rendre la ville inclusive...

Les Gérants contribuent à ce travail de recherche et bénéficient de ce support en recherche extra-financière, ils intègrent les risques de Durabilité dans les décisions d'investissement, respectent les orientations fixées pour tout portefeuille, optimisent le positionnement relatif en termes de performances des fonds durables qu'ils gèrent par rapport à leurs pairs et contribuent à l'innovation produits durables.

Les Risk Managers assurent le suivi du respect des engagements des Fonds en matière de Durabilité, la pertinence des alertes risques en matière de durabilité et la réactivité face à ces alertes.

Les équipes d'Ingénierie et de Développement définissent et déploient le calcul de l'ensemble des indicateurs permettant le suivi des risques de durabilité en concertation avec les équipes recherche et les équipes IT.

Les équipes de Conformité et les Contrôleurs Internes assurent la parfaite conformité des activités déployées par le groupe La Française dans un contexte réglementaire devenu très exigeant en matière de Finance Durable, elles supervisent les contraintes réglementaires en matière de Durabilité et intègrent des points dédiés à la finance durable dans les plans de contrôles.

Les équipes juridiques déploient la mise à jour exigée par ce cadre réglementaire de l'ensemble des contrats avec nos parties prenantes, et de la documentation juridique de nos produits d'investissement.

Les Commerciaux contribuent au développement des encours dans le respect des contraintes des clients en matière de rendement et de risque, y compris les risques de Durabilité.

Les responsables marketing prennent en compte les caractéristiques de durabilité dans l'innovation produits.

Pour les collaborateurs dont la rémunération variable est soumise à un différé, un système de malus peut s'appliquer dès lors que ce collaborateur expose le Groupe ou l'une de ses sociétés à une prise de risque anormale ou excessive, ou dès lors qu'il soumet un ou plusieurs Fonds à un risque significatif non prévu par leur politique de suivi des risques, y compris les risques en matière de durabilité.

02 STRATÉGIE



Chacun des pôles du Groupe, actifs financiers ou immobilier, classe plus de la moitié de ses encours en article 8 ou 9 SFDR, c'est à dire dans des fonds qui respectent des critères de durabilité ou se donnent des objectifs de performance environnementaux ou sociaux.

Le groupe La Française affiche ainsi 56% de ses encours activement gérés classés en article 8 ou 9 au 31 décembre 2021.

Société	Encours article 8 ou 9 SFDR (en m€)	% encours gérés activement société	% Encours gérés activement groupe La Française ⁽⁶⁾
LFAM/LF SAM	9 415	52,4%	22%
LF REM	14 307	58,7%	34%
Total groupe	23 722		56%

Catégories	Encours article 8 ou 9 SFDR (en m€)	% encours gérés activement société ⁽⁷⁾	% Encours gérés activement groupe La Française ⁽⁸⁾
Actions	1 496	8,3%	3,5%
Obligations	2151	12%	5,1%
Trésorerie	5530	30,8%	13,1%
Diversifiés	238	1,3%	0,6%
Total LFAM/LF SAM	9 415	52,4%	22,3%

Catégories	Encours article 8 ou 9 SFDR (en m€)	% encours gérés activement société ⁽⁹⁾	% Encours gérés activement groupe La Française ⁽¹⁰⁾
Tertiaire	14 085	57,8%	33,3%
Résidentiel	221	0,9%	0,5%
Vignoble	0	0%	0%
Mixte	1	0%	0%
Total LF REM	14 307	58,7%	33,8%

A - Stratégie ESG

1 - STRATÉGIE

1.1 - Stratégie Groupe

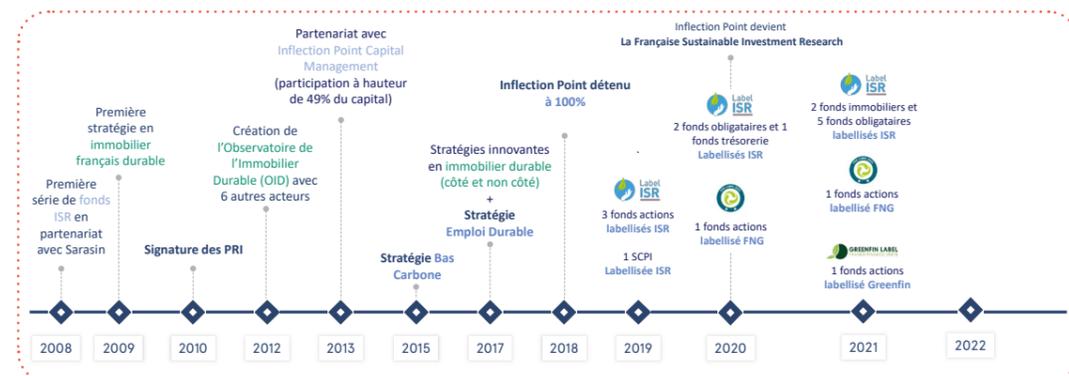
La démarche du groupe La Française s'inscrit dans le cadre de sa politique Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), de celle de son actionnaire, la banque mutualiste Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE) et de celle du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La stratégie RSE propre au groupe La Française a été formalisée avec l'aide de ses parties prenantes en 2021 et est disponible sur son [site internet](#).

La démarche d'investisseur responsable de La Française, ainsi que le montre la fresque ci-dessous remonte à 2008. Partie d'une démarche externalisée, La Française a peu à peu évolué vers de plus en plus d'intégration des ressources et compétences et d'élargissement du périmètre de

⁽⁶⁾ Les encours gérés activement par le Groupe correspondent à 77 % des encours totaux - ⁽⁷⁾ Les encours gérés activement pour les actifs financiers correspondent à 70 % des encours totaux - ⁽⁸⁾ Les encours gérés activement par le Groupe correspondent à 77 % des encours totaux - ⁽⁹⁾ Les encours gérés activement pour l'immobilier correspondent à 82 % des encours totaux - ⁽¹⁰⁾ Les encours gérés activement par le Groupe correspondent à 77 % des encours totaux

l'investissement responsable à diverses classes d'actifs. Depuis 2020, l'Investissement Durable est un des piliers du Plan à Moyen Terme (PMT 2021-2026) du Groupe. C'est un élément central de notre développement et de notre mission de gérant d'épargne.



Depuis 2018, le groupe La Française publie sa Charte de l'Investissement Durable, document de référence des pratiques du Groupe en matière d'intégration des facteurs ESG dans son activité de gestion pour compte de tiers. Le document est revu régulièrement et sa dernière mise à jour date de 2020.

Le groupe La Française est convaincu que les facteurs ESG affectent de façon importante les performances financières des actifs d'investissement, aussi bien en termes de rentabilité que de risque et que cette influence ne cesse de se renforcer. Cette conviction est étayée par les travaux académiques de plus en plus nombreux qui traitent de cette question et qui viennent la confirmer. L'antagonisme opposant la performance économique et la rentabilité financière à la durabilité et à la responsabilité sociale n'est plus de mise. Les comportements responsables pour une finance durable sont en effet synonymes de flexibilité, de réactivité, d'innovation et donc de possible création de valeur et ainsi de performance financière. De fait la question n'est pas pourquoi intégrer les facteurs ESG dans les processus d'investissement, mais plutôt quelle raison invoquer pour les ignorer. C'est bien le sens de la directive Mifid qui s'appliquera dès août 2022 à tous les acteurs des marchés financiers.

Notre Groupe est également convaincu que le changement climatique et la biodiversité sont des éléments structurants de l'avenir économique et social et que la société de demain sera fondée sur une économie bas-carbone. A ce titre, il est important et urgent de prendre en compte le climat et la biodiversité dans les décisions d'investissement. Les risques et opportunités - de transition ou risques physiques - associés au changement climatique et à la perte de biodiversité, sont de nature à affecter toutes les activités et les performances financières des actifs, quels que soient les secteurs et les classes d'actifs. Ainsi, la philosophie de La Française permet de sélectionner les sociétés les plus aptes à se développer dans un monde en perpétuelle mutation et ayant la volonté de mettre en place une véritable politique de développement durable.

Au dernier trimestre 2021, un grand chantier a été lancé afin de consolider les bases de données extra-financières dans les mêmes outils informatiques de traitement de la donnée en interne. Cette intégration permet de mieux maîtriser les aspects réglementaires de gestion des risques comme commerciaux de reporting aux clients ou de développement de méthodologies et de calculs de données.

1.2 - Stratégie Actifs Financiers

La Française dispose de son propre centre de recherche et d'expertise en matière d'analyse ESG-climat : La Française Sustainable Investment Research (LF-SIR).

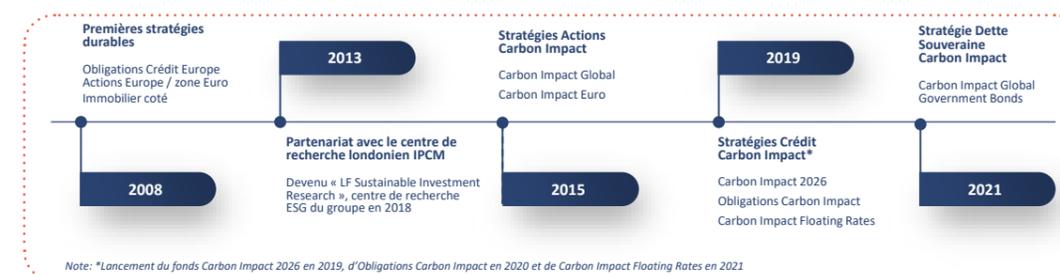
Les analystes ESG sont co-responsables des méthodologies mises en œuvre avec le centre de calcul des scores ESG. Ils évaluent et quantifient le score ESG des entreprises émettrices et appliquent un modèle de données unique pour l'évaluation de l'empreinte carbone. Cette expertise infuse l'ensemble du processus d'investissement et permet de mieux répondre aux exigences croissantes de reporting ISR.

L'expertise des analystes ESG est intégrée au processus d'investissement via une plateforme de recherche interne propriétaire, et conduit au développement d'idées et de solutions d'investissement issues de la collaboration étroite entre les analystes, les gérants et les spécialistes produits.

La recherche est formalisée dans le modèle développé par le centre de recherche ESG. L'évaluation des facteurs E, S et G implique la collecte de données de référence, puis l'évaluation et la notation d'un ensemble de critères d'analyse.

- L'environnement (E) : Dépendance aux matières premières, gestion des émissions carbone, efficacité énergétique, pollution, gestion de l'eau et des déchets, etc.
- Le capital humain (S) : Droit des salariés, rotation du personnel, formation et acquisition de connaissances. etc.
- Le capital organisationnel (G) : Gouvernance, relation avec les autorités nationales et locales, avec les fournisseurs, les clients, etc.

La Française AM a pour objectif de s'approcher de 100% de fonds durables ouverts à la commercialisation. Elle déploie dans diverses classes d'actifs (actions, crédit et souverains) une gamme durable appelée 'Sustainable Inside' et une gamme transition climatique 'Carbon Impact' dont la frise ci-dessous retrace l'évolution :



1.3 - Stratégie Actifs Immobiliers

La politique ESG de La Française REM vise à intégrer les critères ESG dans les processus d'investissement et de gestion des actifs immobiliers de manière aussi systématique et rigoureuse que les données financières. L'intégration des critères ESG se décline selon quatre axes :

- Environnemental correspond à notre engagement pour réduire les externalités négatives de nos actifs immobiliers. Une attention particulière est portée à l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions de CO2 de nos actifs afin de lutter contre le réchauffement climatique.
- Social correspond à notre engagement pour maximiser l'utilité de nos actifs en s'assurant qu'ils répondent aux nouveaux usages. Une attention particulière est portée à la flexibilité, à la modularité de nos actifs, à l'accessibilité ainsi qu'à la convertibilité des actifs.
- Gouvernance correspond à notre politique d'engagement qui vise à assurer la durabilité de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement en fédérant l'ensemble des parties prenantes intervenant sur l'actif, au premier rang desquels les utilisateurs, les « property managers

(11) Le Property Manager assure la gestion courante de l'actif pour le compte du propriétaire

- »⁽¹¹⁾ et les collaborateurs de La Française REM qui assurent la gestion quotidienne de nos actifs.
- Climatique correspond à notre engagement de renforcer la résilience de nos actifs en analysant leur vulnérabilité face aux risques climatiques physiques et en définissant des plans d'adaptation si nécessaire.

Ponctuellement, La Française peut, sur certains fonds, investir dans des typologies d'actifs spécifiques, poursuivre des objectifs sociétaux tel que le développement du territoire ou le développement d'infrastructures médico-sociales.

2 - INFORMER

Le groupe La Française en tant qu'acteur engagé présente et met à disposition sur son site internet ses ambitions corporate en matière de RSE et de gestion Durable à travers son document « La Française s'engage⁽¹²⁾ ».

Cette présentation est complétée par le code de conduite « Ethique & Transparence⁽¹³⁾ ». Ce dernier vise à présenter les priorités, les valeurs éthiques appliquées et nos engagements pour la protection de nos clients et collaborateurs.

Enfin dans le cadre de ses travaux avec les différentes parties prenantes, le Groupe a mis en œuvre une matrice de matérialité⁽¹⁴⁾ répondant au principe de « comply or explain » pour rendre compte de sa maîtrise des différentes thématiques RSE ou de Durabilité au sein du Groupe. Cette approche permet également d'identifier les différents enjeux pour lesquels il s'engage.

La mise à jour de ces documents est annuelle.

La Française communique sur sa gestion durable et/ou ses fonds à l'aide des supports suivants :

- Le site internet www.la-francaise.com sur lequel sont publiés différents types de contenus en lien avec la gestion durable et les fonds dont nous assurons la gestion ;
- Une [section Actualités](#) du site internet Groupe La Française (la-francaise.com) sur laquelle deux thématiques sont consacrées à l'investissement responsable : Carbon Impact et ISR ;
- Les documents juridiques (prospectus, DICI, rapports périodiques) et les reportings mensuels des fonds, accessibles depuis la page internet de chaque fonds concerné ;
- Le Carbon Impact Weekly, envoyé directement aux investisseurs
- Le Carbon Impact Quarterly ;
- La Charte Investissement Responsable de La Française ;
- Le rapport Article 29 de la LEC, qui se substitue à partir de 2022 au rapport annuel sur la Stratégie Climatique et Responsable de La Française prévu par l'article 173 de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 ;
- Le rapport annuel aux PRI ;
- La politique de vote de La Française AM ; et le rapport -annuel- sur l'exercice des droits de vote ;
- La politique d'exclusion du Groupe ;
- La politique d'engagement et le rapport -annuel- sur la mise en œuvre de la politique d'engagement ;
- Des présentations et rapports périodiques de l'Investissement Responsable à La Française ;
- Des rapports annuels ESG pour les fonds immobiliers :
 - Conformés au référentiel du label ISR pour les 4 fonds ayant obtenu le label ISR

- Conformés aux modèles fournis par la réglementation pour le fonds classé en art 8 et les 15 fonds classés 9 au sens de SFDR
- Conformés aux attendus de l'article 29 de la loi Energie Climat pour les 14 fonds de plus de 500 millions d'euros entrant dans le périmètre de la LEC.

Et pour les fonds labellisés ISR :

- Le rapport d'impact annuel ;
- Les codes de transparence des fonds ;
- L'inventaire des fonds ;
- Pour les 4 fonds immobiliers labélisés, des bulletins trimestriels comprenant une évaluation ESG des actifs livrés acquis au cours du trimestre.

3 - S'ENGAGER

Dès octobre 2010, pour renforcer son engagement, le groupe La Française a signé les Principes for Responsible Investment (PRI) ainsi que de nombreuses initiatives, chartes ou engagements listées ci-dessous. Par ailleurs, en lien avec son engagement en faveur du climat, le groupe soutient l'Accord de Paris pour le climat signé lors de la COP21. A cet égard, et afin d'aller plus loin dans la définition de ses objectifs, le groupe La Française a décidé de s'engager au sein d'une nouvelle initiative exigeante en 2021 : La Net Zero Asset Management initiative (NZAMi).

Initiative International	Depuis	Ojectif
PRI	2010	Soutenir l'adoption des critères ESG dans l'investissement
UNEP FI	2015	Partager l'expérience de la finance durable entre les principaux gestionnaires d'actifs
CDP (ex Carbon Disclosure Project)	2013	Inciter les entreprises à la transparence en matière environnementale afin de constituer une base de données commune
Workforce Disclosure Initiative (PRI - Share action)	2017	Soutenir la transparence en matière de Capital Humain
Climate action 100+	2017	S'assurer que les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre mondiaux mettent en œuvre les actions nécessaires à la lutte contre le changement climatique
Member of the Science Based Target initiative (SBTi)	2019	Définir une méthodologie de mesure d'alignement de trajectoire de portefeuille avec les objectifs des Accords de Paris
Net Zero Asset Manager Alliance	2021	Engagement à soutenir l'objectif de zéro émission nette de CO2 d'ici à 2050 ou avant.
Initiative National		
FIR - Sustainable Investment Forum français	2007	Soutenir l'adoption de l'ESG en France
FFS - Sustainable Investment Forum italien	2017	Soutenir l'adoption de l'ESG en Italie
AFG - Comité IR	2017	Réfléchir sur et porter la voie de l'investissement responsable entre pairs au sein de la fédération professionnelle. Laurent Jacquier Laforge, Global Head of Sustainable Investing du groupe La Française, est Vice-Président du Comité Investissement Responsable de l'AFG.

(12) La Française s'engage - (13) Code de conduite « Ethique & Transparence » - (14) Politique RSE et Matrice de matérialité

En matière immobilière, La Française REM est administrateur de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), mécène du programme européen de l'OID, membre actif de la Commission ISR de l'ASPIM, et a rejoint, en janvier 2022, les groupes de travail «actifs réels» et «opérationnalisation et mesure de l'impact» de Finance for Tomorrow. Par ce qu'il est essentiel de faire progresser l'ensemble des professionnels de l'immobilier sur les enjeux liés à l'immobilier durable et à l'innovation, La Française REM s'engage à communiquer et à partager ses meilleures pratiques au sein de ces organismes de place.

4 - MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS

4.1 - Organisation

En termes d'organisation, le Groupe s'appuie sur les forces suivantes :

Un Responsable de l'Investissement Durable, membre du Comité exécutif du Groupe rattaché hiérarchiquement et directement au Secrétaire Général du Groupe, membre du Directoire. Il est chargé du déploiement de l'investissement durable au sein de l'ensemble des pôles de gestion, et de la coordination avec la stratégie RSE du Groupe. Il pilote un COMEX Investissement Durable une fois par mois qui réunit notamment le Directoire du Groupe et qui,

- D'une part définit la stratégie de développement de l'Investissement Durable, oriente le développement et la distribution, diffuse les nouveautés en matière de recherche, de réglementation, de produits-services, risques, reporting, communication...
- D'autre part valide la stratégie RSE du Groupe et s'assure de sa parfaite cohérence avec notre engagement d'Investisseur Durable.

Ce COMEX permet l'information et l'implication la plus directe du Directoire.

Le Responsable de l'Investissement Durable anime en outre une Agora Investissement Durable qui se réunit tous les deux mois afin de partager plus largement les informations, les bonnes pratiques et les questionnements des divers métiers du Groupe mais aussi de toutes les fonctions supports : conformité, risques, ressources humaines, marketing, juridique, etc...Partenaires et affiliés sont intégrés à cette Agora qui permet une acculturation transversale à ces enjeux et une sensibilisation large au sein du Groupe.

Un centre de Recherche propriétaire ESG-climat, La Française Sustainable Investment Research (LF-SIR). Il est totalement intégré au sein de La Française AM depuis 2021. Le centre diffuse son expertise et ses modèles propriétaires dans tous les pôles de gestion ainsi qu'au sein des équipes de suivi des risques sur valeurs mobilières (Cf. Paragraphe suivant). Ce pôle d'expertise couvre non seulement les actions mais aussi le crédit et les dettes gouvernementales.

Une équipe d'analystes quantitatifs dédiée à la modélisation et aux calculs d'indicateurs ESG et Climat au sein de la Direction de l'ingénierie des Risques et du Reporting (DIRR). A l'été 2021, face à la multiplication des demandes clients et réglementaires, il a été décidé de mettre en place un centre de calcul dédié de manière à centraliser, systématiser, documenter et maîtriser méthodologies, données et calculs relatifs à ces enjeux. Naturellement, la DIRR a été retenue pour prendre en charge ces nouvelles fonctions compte tenu à la fois de ses capacités et de ses missions. **Un projet majeur nommé WELL a démarré à l'automne et se poursuit en 2022.**

Il a réuni les apports méthodologiques de LF-SIR et l'automatisation et la documentation des tâches par les ingénieurs financiers et les responsables de l'analyse du risque de la DIIR. Cette direction a été réorganisée et renforcée par deux recrutements pour ce projet. Elle est également en charge des stress-tests climatiques que nous réalisons pour la première fois en 2021. De nouveaux développements liées aux calculs de températures de portefeuille, de trajectoires climatiques, de calculs des Principle Adverse Impacts (PAI's) et d'estimation d'alignement à la taxonomie européenne aboutissent au premier semestre 2022.

Une équipe de Recherche propriétaire spécifiquement dédiée à nos investissements immobiliers : le département ISR immobilier, créé en 2009. Sa directrice est rattachée directement au Président de La Française REM. Elle fait partie du Comex Immobilier et du Comité de Direction immobilier du groupe La Française. Elle est également membre du COMEX Investissement Durable du groupe La Française. Les facteurs ESG sont intégrés aux politiques de sélection, de gestion et d'arbitrage des actifs au même titre que les critères financiers. Des objectifs sont fixés aux équipes opérationnelles pour l'ensemble du patrimoine ; certains objectifs sont spécifiques à certains fonds.

Un renforcement des équipes support pour faire face aux enjeux liés à l'entrée en application du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR). Cette mobilisation sur les thématiques de Finance Durable concerne en particulier nos équipes de Conformité au sein desquelles un référent RSE/ESG a été désigné pour couvrir en transversal ce sujet pour toutes les classes d'actifs et éclairer la stratégie RSE. Elle concerne également nos équipes de Risk Management réorganisées pour déployer le suivi des risques de durabilité au même titre que celui des risques financiers, tant au sein des équipes dédiées aux valeurs mobilières qu'au sein de celles dédiées à l'immobilier. Enfin une Direction du Pilotage des Risques assure désormais l'agrégation de l'ensemble des risques du Groupe, y compris les risques de durabilité, au travers d'une démarche intégrant une cartographie relative à ces risques et à leur cotation, de KPIs de suivi, et de plans de réduction de ces risques.

4.1 - Ressources

Ressources humaines

Le Groupe dispose de 16 ETP dédiés à l'investissement responsable dans les diverses fonctions de support et en recherche.

Ainsi, le département ISR immobilier est actuellement composé de 2 personnes et d'un alternant. Le centre de recherche LF-SIR comprend 5 analystes fondamentaux et travaille avec les 2 analystes données ESG-climat du centre de calcul de la Direction des Risques. La communication, les risques, le contrôle interne, le marketing, ... ont tous des référents ESG qui dédient une partie de leur temps à l'investissement durable.

Enfin au sein des équipes de gestion, nous considérons à ce jour l'ensemble des gérants, soit 31 personnes au 31 décembre 2021, comme des ressources ESG qu'ils soient à temps plein ou temps partiel sur le sujet.

Ressources techniques

Pour les actifs financiers, les équipes bénéficient d'un budget 'données' de l'ordre de 425.000 euros. Le Groupe a décidé de revoir son processus de calcul et stockage de la donnée sustainable en utilisant l'outil MarkLogic, déjà utilisé entre autres, pour les données

financières. Par ailleurs, l'ensemble de la gestion, la modélisation et la production des KPI a été regroupé au sein du centre de calcul de la société de gestion déjà en charge des KPI financière.

En immobilier, dans le cadre de l'acquisition d'actifs, l'intégration des critères ESG en phase de due-diligence se matérialise via un audit ESG confié à des bureaux d'étude environnement externes pour les actifs existants (Cap Terre, Manexi, Nerco, département Sustainability de CBRE en 2021). La collecte et la fiabilisation des données sont les éléments essentiels à toute politique ISR, qui suppose un suivi d'indicateurs mesurables. La Française REM a signé des partenariats avec Deepki, Sintéo, Energisme et IQSpot, pour mettre en place des solutions de collecte et de fiabilisation des données environnementales. Ces données sont ensuite remontées au sein de notre base de données interne accessible à tous les collaborateurs.

Développements 2021

En 2021, sous l'impulsion du Responsable de l'Investissement Durable et avec le support de toutes les équipes expertes du Groupe, un programme de formation sur l'Investissement Durable comprenant 12 modules a été déployé auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe (en France et à l'international). Ce dispositif en format webinar sera reconduit en 2022 sur le même modèle avec 10 nouveaux modules pour emmener l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise dans la dynamique de l'investissement durable.

Dans un format similaire, mais externalisé, un parcours obligatoire de formations dédié à l'immobilier a également été conçu sur mesure, constitué d'un socle commun et de 9 modules thématiques sur l'ISR immobilier. Il a été décliné pour chacun des métiers de l'immobilier.

Dans la poursuite de ce parcours, la Direction Recherche & ISR Immobilier de La Française a été sollicitée pour préparer et animer en 2022 un programme qui portera sur les axes stratégiques de la politique Immobilier ISR du Groupe. Ce programme sera personnalisé en fonction des métiers.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan de Développement des Compétences 2021, une formation intitulée « Enrichir l'analyse financière par l'analyse ESG » a été dispensée auprès de gérants d'actifs en valeurs mobilières. L'accès aux certifications professionnelles a été facilité, permettant à des collaborateurs d'obtenir le CESGA (Certificat ESG Analyst) et le CFA ESG. En 2022, la possibilité de passer la Certification Finance Durable de l'AMF sera proposée aux collaborateurs selon certains métiers, tout comme la préparation du CESGA.

Au cours de l'année 2021, les équipes d'ingénierie financière du Groupe ont continué à travailler sur un **modèle d'allocation d'actifs carbone** qui a fait l'objet d'une [publication](#) et de présentations en interne comme à nos clients ou lors de conférences.

Parallèlement les équipes d'ingénierie, risques et SIR ont également développé des **modèles de stress tests climatiques** utilisés pour nos propres besoins de suivi (voir le chapitre sur les indicateurs) mais également proposé comme un service de reporting à nos clients depuis le début de l'année 2022.

De nouveaux produits ont été lancés en lien avec la transition énergétique :

- 1 - Le fonds La Française Carbon Impact Global Government Bonds⁽¹⁵⁾
- 2 - Le fonds La Française Green Tech Europe⁽¹⁶⁾

(15) [La Française Carbon Impact Global Government Bonds - Groupe La Française \(la-francaise.com\)](#) - (16) [La Française Green Tech Europe - Groupe La Française \(la-francaise.com\)](#)

B - Engagement

1 - STRATÉGIE

Le Groupe a défini une politique de vote qui s'applique à l'ensemble des sociétés détenues avec un objectif de vote sur 100 % des titres dans la mesure du possible. Avec près de 99% atteints en 2021 nous sommes très proches de cet objectif.

Au cours de l'année 2021, le groupe La Française a établi un dialogue avec 17 entreprises (par exemple Volkswagen, Barclays ou Grüenthal) par le biais d'un engagement direct ou en collaboration avec d'autres organisations et/ou groupes d'investisseurs. La plupart ont donné des résultats qui sont présentés dans le [rapport d'engagement 2021](#).

Au nom de son engagement collaboratif, La Française est signataire et adhérente de nombreuses initiatives en matière d'investissement responsable listées ci-dessus.

La Française intervient notamment au travers de la « Collaborative Platform » des Principles for Responsible Investment (PRI) autour de deux thèmes identifiés comme prioritaires pour le Groupe : le changement climatique et le capital humain.

A titre d'exemples, sur le thème du changement climatique, La Française s'est engagée dans le collectif Climate Action 100+ depuis sa création en décembre 2017 et continue d'en être un membre actif. Le Groupe est également signataire du CDP et soutient la « Non-Disclosure Campaign » pour inciter les entreprises à la plus grande transparence en matière de changement climatique. La Française participe aussi à la « Science Based Target initiative » qui vise à permettre aux institutions financières de mettre en place des objectifs de réduction de gaz à effet de serre en ligne avec les ambitions de l'Accord de Paris.

Sur le thème du capital humain, le groupe La Française soutient et est signataire de la Workforce Disclosure Initiative (WDI) depuis 2017 pour demander plus de transparence aux entreprises en matière de reporting sur leurs employés et leurs conditions de travail.

2 - POLITIQUE DE VOTE

Le Groupe a formalisé une [politique de vote](#) aux assemblées générales qui repose sur l'outil de vote électronique "Proxy Voting" d'ISS (Institutional Shareholders Services). Cet outil permet d'assurer l'exercice des droits de vote dans l'ensemble des sociétés en portefeuille. Depuis 2014, le Groupe a retenu la "Sustainability Policy" d'ISS qui correspond le mieux à son approche, ses convictions et ses engagements en tant que signataire des PRI. Cependant, il est apparu essentiel de pouvoir s'exprimer sur certains sujets sensibles et potentiellement contentieux. Aussi le Groupe a-t-il mis en place des alertes sur des types de résolutions prédéfinis afin que notre équipe de recherche puisse exprimer son point de vue et ainsi permettre, le cas échéant, de voter différemment de la recommandation d'ISS.

Enfin, le groupe La Française a adopté en 2017, et met à jour chaque année une politique de vote spécifique (Custom Policy) en accord avec ses engagements, notamment en faveur du climat, et qui porte sur :

- 1 - Le climat (Environnement) : opposition à l'approbation des comptes d'entreprises ne répondant pas au questionnaire du CDP15 ou d'entreprises des secteurs de l'énergie

qui ne s'engagent pas à mettre en place un objectif de réduction des émissions de CO2 « SBT - Science Based Target ».

- 2 - La diversité (Social) : vote contre l'élection ou la réélection de membres masculins du Conseil d'Administration si à l'issue de ce vote le Conseil compte moins de 40% de femmes.
- 3 - L'indépendance du CA : vote contre l'élection de membres non indépendants dans les divers comités si :
 - a. A l'issue du vote le comité d'audit n'est pas composé de 100 % de membres indépendants.
 - b. A l'issue du vote le comité de rémunération n'est pas composé d'au moins 50 % de membres indépendants.
 - c. A l'issue du vote le comité de nomination n'est pas composé d'au moins 50 % de membres indépendants.
- 4- La rémunération (Gouvernance) : vote contre le rapport ou la politique de rémunération s'il n'y a pas de politique claire et transparente en matière de détention d'actions par le management.
- 5 - Le cumul des mandats (Gouvernance) : vote contre l'élection ou la réélection de membres du Conseil d'Administration s'ils cumulent plus de 4 mandats à l'issue de la réélection.

3 - POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIFS FINANCIERS

Le groupe La Française a publié sa 1ère politique d'engagement en 2019 et la revoit chaque année. Il publie chaque année un [rapport d'engagement](#) qui revient sur les résultats de la politique mise en œuvre.

Il pratique l'engagement individuel auprès de certaines entreprises, engagement qui porte sur des enjeux ESG. Les analystes de SIR et les gérants engagent un échange constructif auprès des entreprises cotées en portefeuille et avec lesquelles ils maintiennent un dialogue actif, en particulier sur les sujets pour lesquels l'information est parcellaire et qui sont estimés essentiels notamment pour évaluer, concernant les entreprises les plus émettrices de CO2, leur alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris. Cet engagement peut se faire aussi bien auprès d'entreprises détenues dans nos portefeuilles actions que crédit.

Etude de cas, engagement direct - Grünenthal

Grünenthal est une société de soins de santé privée qui fabrique des analgésiques, y compris des opioïdes à usage médical. Son rapport annuel 2020 faisait à peine 35 pages sans rapport de développement durable séparé. En termes de reporting, la transparence était donc très faible, y compris sur le changement climatique.

Pour répondre à nos préoccupations, nous avons formalisé nos attentes en matière de changement climatique et les avons présentées à l'entreprise par le biais d'une lettre envoyée en juillet 2021 au PDG, M. Baertschi, demandant une action sur 5 domaines principaux :

- Ajouter la stratégie sur le changement climatique à la politique EHS et publication de la politique modifiée sur le site Web.
- Répondre au questionnaire annuel du CDP sur le changement climatique pour la première fois en 2022.
- Reporter sur les émissions de Scope 1 et 2, la consommation d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables au niveau du groupe dans le prochain rapport annuel

- Mesurer et rendre compte des émissions du Scope 3, au plus tard fin 2022.
- Fixer un objectif scientifique sur les émissions de carbone, d'ici 2023.

L'entreprise a répondu en août 2021, indiquant qu'elle travaillait à la mise à jour et à l'amélioration de ses rapports externes sur la durabilité et qu'elle tiendrait compte de nos suggestions. La société a, depuis lors, amélioré son site Web de manière assez significative en ajoutant la planète / l'environnement en tant que pilier distinct de sa stratégie globale de développement durable. Cependant, le plan environnemental est encore rudimentaire et ne comprend aucun des éléments tangibles que nous avons suggérés. Nous avons l'intention de faire un suivi auprès de l'entreprise pour réitérer nos attentes, un an après le premier envoi.

4 - POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIFS IMMOBILIERS

En tant que gérant d'épargne sur le long terme pour le compte de ses investisseurs, La Française REM porte une attention particulière aux conséquences que ses investissements auront sur la société de demain et donc sur les conditions dans lesquelles cette épargne pourra être utilisée. Sa responsabilité est non seulement de la faire fructifier mais également de créer les conditions du vivre ensemble de demain notamment au regard des transitions nécessaires du fait du changement climatique, de l'innovation technologique et des défis sociaux.

La société de gestion a la conviction profonde que l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques qu'elle s'est fixée naît d'une meilleure connaissance et d'une écoute plus attentive de l'ensemble des acteurs qui interviennent sur les actifs immobiliers. La politique mise en place par La Française REM vise ainsi à informer, entraîner et faire collaborer l'ensemble des parties prenantes dans la prise en compte des critères extra-financiers afin de faire de l'ensemble des participants à la chaîne de valeur des éco-acteurs. Le niveau d'engagement approprié est défini en fonction des objectifs des fonds et les mesures mises en place diffèrent en fonction de l'ensemble des parties prenantes :

Niveau d'engagement	Supports et moyens	Parties prenantes
INFORMER 	Bulletin trimestriel	Associés investisseurs
	Rapport annuel	
	Rapport annuel de gestion ESG	
	Plateforme d'échanges sur la vie des clients / associés	
ENTRAÎNER 	Information annuelle	Locataires / utilisateurs
	Comité vert	Collaborateurs La Française
	Plan de formation Investissement durable / Immobiliser Socialement Responsable	
	Annexe Développement Durable	Property Managers
	Annexe environnementale	Locataires / utilisateurs
	Guide d'utilisation	
COLLABORER 	Atelier pédagogique	Fournisseurs
	Charte de gestion durable des espaces verts	Promoteurs
	Charte de sélection des fournisseurs sur des critères ESG	
	Charte ESG de construction neuve/restructuration lourde	Sociétés de gestion externe
	Dialogue actif	OID / ASPIM
COLLABORER 	Groupe de travail des associations sectorielles / industrielles	UNEF PI
	Échange de meilleures pratiques	Investisseurs / distributeurs
	Atelier pédagogique	
COLLABORER 	Outil informatique développé en interne accessible à tous	Collaborateurs La Française

La Française REM a **identifié sept catégories de parties prenantes clés avec lesquelles elle interagit en continu afin d'atteindre les objectifs généraux et spécifiques qu'elle se fixe pour ses fonds :**

LOCATAIRES/OCCUPANTS

INFORMER

Les Assets Managers et les Property Managers instaurent un dialogue régulier avec les locataires afin de les sensibiliser à la démarche responsable de La Française REM tout en contribuant à en faire des éco-acteurs, promoteurs de la politique ESG. Dans ce cadre, ils peuvent décider de mettre en place des annexes environnementales, des comités verts, des guides d'utilisation et/ou des ateliers pédagogiques.

PROPERTY MANAGERS

ENTRAINER

Le Property Manager assure la gestion locative et technique des actifs détenus en direct par La Française REM. Il a en outre un rôle de conseil dans la valorisation du patrimoine sur la durée. En ce sens, il est un élément clé du déploiement de la démarche responsable de La Française REM. Pour relayer ses ambitions en matière ESG, La Française REM a décidé d'impliquer ses Property Managers en leur confiant des missions de gestion intégrant une démarche globale et permanente qui inclut le suivi des critères ESG prévu dans les annexes environnementales.

FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE TRAVAUX

ENTRAINER

Les achats des fonds de La Française REM couvrent un champ d'activités très large, des prestations intellectuelles aux achats liés aux aménagements et à l'exploitation en passant par la gestion des programmes immobiliers. L'ambition de La Française REM est de faire appliquer sa démarche ESG aux fournisseurs afin de pouvoir les identifier, les évaluer et les sélectionner. Cette démarche permet également de mieux les accompagner pour une meilleure intégration des critères ESG au sein de leur organisation et dans leur production de biens ou de services.

ASSOCIES

INFORMER

Pour que les associés du fonds soient en mesure d'analyser les risques et opportunités ESG liés à sa stratégie d'investissement et de gestion, La Française REM s'engage à communiquer des informations claires, précises et adaptés à leurs besoins.

COLLABORATEURS

INFORMER

La formation des collaborateurs à l'ESG est déterminante pour aider La Française REM à atteindre ses objectifs généraux et spécifiques. Les collaborateurs sont au cœur de l'entreprise. Ce sont eux qui connaissent parfaitement les modes de fonctionnement, et peuvent ainsi aider à atteindre les objectifs fixés pour le fonds. Ce sont eux qui sont le relais de l'entreprise à l'extérieur et qui véhiculent son image et son identité. Ce sont eux qui en intégrant réellement le développement durable dans leurs pratiques quotidiennes peuvent aider à valoriser la démarche entreprise. Ce sont eux enfin qui souvent sont porteurs d'idées pour innover.

SOCIETES DE GESTION EXTERNES

ENTRAINER

La durabilité est au cœur de la philosophie d'investissement de La Française REM et constitue

un élément clé de la sélection des véhicules immobiliers de ses fonds multigestion labélisés. La Française REM encourage les meilleures pratiques en investissant dans des fonds gérés par des sociétés de gestion engagées dans une politique d'amélioration des caractéristiques durables de leur parc immobilier sur le long terme.

ORGANISMES DE PLACE

COLLABORER

Parce qu'il est essentiel de faire progresser l'ensemble des professionnels de l'immobilier sur les enjeux liés à l'immobilier durable et à l'innovation, La Française REM s'engage à communiquer et à partager ses meilleures pratiques au sein d'organismes de place, notamment :

- l'ASPIM (en particulier dans le groupe de travail sur l'élaboration du label ISR),
- l'OID (spécifiquement pour la publication du baromètre de la performances énergétique et environnementale de l'immobilier tertiaire),
- l'UNEP FI Property Working Group (partenariat public-privé établi par le Programme des Nations Unies pour ses travaux sur l'environnement et le secteur immobilier).

5 - POLITIQUE D'EXCLUSION

Le Groupe a commencé les travaux de mise à jour de sa politique d'exclusion en 2021. Ceux-ci ont porté sur le renforcement des critères liés à l'exclusion du charbon et l'adoption de nouveaux critères d'exclusion liés aux énergies fossiles non conventionnelles. La nouvelle politique d'exclusion entre en vigueur le 1^{er} juillet 2022 et est disponible [ici](#).

C. Climat

1 - GROUPE

Le Groupe s'est doté en 2021 d'une solution logicielle avec Toovalu Impact et son module Bilan Carbone, qui au-delà du reporting, facilite l'engagement de La Française en permettant le pilotage de nos bilans de gaz à effet de serre, leur comparaison dans le temps, et leur analyse afin d'en déduire des plans d'actions adaptés.

Le premier bilan carbone a donc été réalisé sur l'année 2021 en utilisant Toovalu Impact. Il a porté sur les émissions directes du Groupe ainsi que celles liées à ses fournisseurs (scope 1, 2 et une partie du scope 3, hors métier d'investissement) : il ressort à 6.473tCO2eq. L'accès aux données détaillées nous permet de cibler la mise en place d'un plan d'action courant 2022.

2 - ACTIFS FINANCIERS

La Française est signataire de la Net Zero Asset Management initiative (NZAMi) depuis juillet 2021. En 2022, le Groupe a publié son premier objectif de réduction des émissions financées à travers ses investissements par les valeurs mobilières. La Française a participé à l'élaboration de la méthodologie « Science Based Target (SBT) » pour les institutions financières⁽¹⁷⁾ qui est accepté

(17) <https://sciencebasedtargets.org/resources/files/Financial-Sector-Science-Based-Targets-Guidance.pdf>

par NZAMi pour être en ligne avec l'objectif Net Zéro à horizon 2050. Nous avons donc décidé de suivre les recommandations SBT pour les valeurs mobilières, et d'utiliser la méthode de rating de température développée en collaboration avec le WWF et le CDP.

Le premier objectif de réduction des émissions financées par les valeurs mobilières couvre 6,6 milliards d'euros ou environ 45 % des encours gérés activement de La Française AM. Cette analyse n'est pas mise en œuvre dans un premier temps, pour les fonds qui n'acceptent plus d'encours, les fonds dédiés et les fonds de fonds.

Notre objectif est d'atteindre une température de 1,5°C à horizon 2040 pour les scopes 1 & 2, et de 1,75°C (Well-Below 2C) d'ici 2040 pour les scopes 1, 2 & 3. Nos temperature ratings sont fournis par CDP et WWF, et par notre analyse propriétaire Low Carbon Trajectory (LCT)⁽¹⁸⁾.

Année	Rating température
2021 année de départ	Scope 1&2 : 1,65°C Scope 1&2&3 : 2,02°C
2025	Scope 1&2 : 1,62°C Scope 1&2&3 : 1,96°C
2030	Scope 1&2 : 1,58°C Scope 1&2&3 : 1,89°C

Nous agrégeons les températures en utilisant le poids des titres en fonction de leur contribution aux émissions totales. Nous nous fixons deux horizons : 2025 et 2030, néanmoins, nous analysons les progrès annuellement.

Lorsque nous n'avons pas de rating de température, nous avons décidé pour l'instant de ne pas l'estimer mais plutôt d'utiliser un rating par défaut de 3,1°C. Ce rating (température) correspond au chiffre le plus haut du scénario « policies & action » de Climate Action Tracker. La méthodologie utilisée pour atteindre le net zéro en 2050 se concentre exclusivement sur les ratings de température. Par ailleurs, chaque fonds a également ses propres objectifs de diminution d'intensité carbone.

Afin de participer à la fiabilisation des méthodologies et des données, nous travaillons en étroite collaboration avec le CDP pour qu'ils améliorent la qualité de leur base de données. Nous signalons par exemple toute erreur et participons à l'amélioration de la méthodologie de calcul.

Notre objectif net zéro se concentre à ce stade uniquement sur les émissions financées par les valeurs mobilières qui correspondent donc au scope 3 de La Française AM. A cet effet, nous avons déclinés deux objectifs : le premier inclus uniquement les scopes 1 & 2 des entreprises dans lesquelles nous investissons, le second -plus exigeant- inclus également le scope 3.

Ces temperature ratings sont à la disposition des gérants dans notre base de données propriétaire LighTrade, qui peuvent ainsi à tout moment connaître l'impact de leurs décisions d'investissement (achat/vente) sur la température du portefeuille. Cet accès à la donnée leur permet également de savoir à tout moment s'ils sont en ligne avec les engagements NZAMi de La Française.

La nouvelle politique d'exclusion discutée et testée en 2021 et début 2022 a abouti à un renforcement substantiel et différencié de nos exclusions sur le charbon et l'introduction de seuils pour les énergies fossiles non conventionnelles. Le Groupe s'est engagé dès 2019 à une sortie du charbon pour 2030 dans les pays OCDE et 2040 dans les pays émergents et à ne plus financer des entreprises ayant des projets de développements liés au charbon (mine ou centrales de

(18) https://blueroom.la-francaise.com/wp-content/uploads/2020/02/Carbon-Impact_quarterly_2020_FEBRUARY.pdf

production électrique). Il s'est engagé de même à ne plus financer dès aujourd'hui pour certains fonds, et à compter de 2025 pour d'autres, les entreprises ayant des projets de développement des énergies fossiles non-conventionnelles.

Notons que les fonds de fonds et la gestion pilotée, soit environ 11% des encours activement gérés, sont exclus tout comme certains mandats ou fonds dédiés pour lesquels nous conseillons les investissements au regard de notre politique d'exclusion sans pour autant que nous en soyons décisionnaires.

La politique d'exclusion dans sa version 2022 introduit également des approches déclinées par gamme :

- a - Une approche très engagée pour la gamme Carbon Impact
- b - Une approche dédiée à la gamme Sustainable Inside

Ces politiques sont détaillées dans la politique d'exclusions du Groupe disponible [ici](#).

3 - ACTIFS IMMOBILIERS

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) vise la neutralité carbone en France à l'horizon 2050. Le secteur du bâtiment, responsable de plus de 40% des consommations d'énergie et de 25% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est un levier essentiel dans l'atteinte de cet objectif.

En tant qu'acteur majeur de la gestion d'investissement immobilier en France, La Française REM entend prendre des engagements forts afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5°.

En phase d'exploitation

Sur l'ensemble de ses actifs tertiaires de plus de 1 000m² gérés directement par La Française REM, La Française REM entend atteindre les objectifs de sobriété énergétique fixés par le dispositif éco-énergie tertiaire. Le dispositif éco-énergie tertiaire s'inscrit dans la démarche de la SNBC en donnant des obligations de résultat échelonnées dans le temps long à horizon 2030, 2040 et 2050.

Par ailleurs, sur 13 de ses fonds totalisant 14,1 milliards d'euros soit 47,6% des encours sous gestion, La Française REM s'engage à aligner les émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine avec une trajectoire de décarbonation limitant à 1,5° le réchauffement climatique, alignant ainsi les émissions de GES de ses fonds avec les objectifs internationaux prévus par l'Accord de Paris.

En phase de construction

La Française REM a publié une charte ESG de construction neuve à la lumière de laquelle sont analysés les projets de construction. Outre l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂, la charte de construction neuve s'intéresse particulièrement à la préservation des ressources et à l'intégration du bâtiment dans son territoire.

Les émissions de GES des actifs de La Française REM prennent en compte les émissions de GES liées aux consommations d'énergie tous fluides, tous usages, parties privatives et communes, hors fluides frigorigènes.

Efficacité énergétique

Le dispositif éco-énergie tertiaire fixe des objectifs de réduction de consommation énergétique et donc de réduction des émissions de GES pour les bâtiments tertiaires de plus de 1000m². Ces

objectifs peuvent être exprimés soit en valeur relative (% de réduction par rapport à une consommation de référence), soit en valeur absolue par catégorie d'activité (bureaux, commerces, ...).

Les seuils des objectifs en valeur absolue sont définis par des arrêtés du Ministère de la Transition Ecologique et publiés au Journal Officiel. Le premier arrêté du 24 novembre 2020 fixe la consommation énergétique maximale à respecter en 2030 pour les bâtiments des catégories bureaux, services publiques, enseignement et logistique. Un nouvel arrêté daté du 13 avril 2022 est venu présenter la totalité de la segmentation des activités tertiaires et a précisé pour les objectifs exprimés en valeur absolue un grand nombre d'activité en métropole, dont les commerces, l'hôtellerie-restauration, l'enseignement supérieur ou les établissements de santé.

Les objectifs en valeur relative visent à réduire progressivement la consommation d'énergie des actifs de 40% en 2030, de 50% en 2040 et de 60% en 2050. Toutefois, et conformément au dispositif éco-énergie tertiaire, La Française REM se réserve la possibilité de présenter, au plus tard le 30 septembre 2026, un dossier technique afin de demander une modulation de ses objectifs en cas de contraintes techniques ou architecturales particulières ou en cas de temps de retour brut sur investissement excessif par rapport aux types de travaux effectués.

Le calcul des indicateurs du dispositif éco-énergie tertiaire repose sur la collecte des consommations des données d'énergie des parties privatives et communes des actifs immobiliers.

Pour ce faire, La Française a noué des partenariats avec des entreprises disposant d'une application logicielle de type SaaS (Software as a Service) lui permettant d'établir par immeuble et sur la totalité du périmètre cartographié l'ensemble des indicateurs relatifs à l'énergie et aux gaz à effet de serre. L'application permet ensuite plusieurs exports vers l'outil de reporting qui réalise la consolidation finale de ces données. Les données de cet outil sont celles collectées auprès des distributeurs d'électricité et de gaz, des autres fournisseurs de « fluides » énergétiques réseaux urbains..., ainsi qu'auprès des consommateurs (locataires occupants).

La collecte des consommations des locataires se fait via les Property Managers qui collectent auprès des locataires des mandats autorisant nos partenaires à collecter de manière automatique des données de consommations auprès des fournisseurs et des distributeurs d'énergie. Pour chaque immeuble, La Française s'assurera en collaboration avec son partenaire de la complétude des données collectées.

Si la couverture des consommations communes et privatives est complète, alors le partenaire calculera la consommation surfacique globale (kwh/m²/an) en énergie primaire et en énergie finale de la propriété. Il s'assurera de la cohérence des données calculées avec les données de benchmark ou avec les estimations recueillis lors d'audits énergétiques.

En cas de collecte incomplète - refus du locataire ou du syndicat de copropriété de partager ses données de consommation - La Française REM procédera à une estimation des données de consommation d'énergie. Si la couverture des consommations communes est complète et que la couverture des consommations privatives est supérieure à 33% (soit le tiers) alors le partenaire pourra extrapoler les consommations relatives aux parties privatives si l'activité des parties privatives est identique. Il indique alors clairement dans son application que la donnée est extrapolée. Si la couverture des parties communes ou des parties privatives n'est pas suffisante pour que les données soient extrapolées, le partenaire indiquera clairement dans son application que la donnée est incomplète. La Française REM procédera alors à une estimation des données de consommation d'énergie en fonction des DPE⁽¹⁹⁾ et à défaut ou en cas de DPE vierge, en fonction de benchmarks.

(19) DPE : Déclaration de Performance Energétique

Outre les consommations d'énergie, un indice de fiabilité, présenté dans la partie Indicateurs, sera précisé pour chaque actif selon le degré d'incertitude liée à la collecte de données.

	Couverture des consommations d'énergie	Niveau d'incertitude
Mesure directe (facture/compteur)	100 % des parties communes 100% des parties privatives	0 %
Donnée recalculée (extrapolation)	100 % des parties communes Minimum de 33 % des parties privatives	30 %
Donnée approximative (DPE)	N.A.	50 %
Donnée connue en ordre de grandeur (par référence à un benchmark)	N.A.	80 %

Le calcul de la performance énergétique d'un actif correspond à la somme des consommations d'énergie, tous fluides, tous usages des compteurs qui desservent les parties privatives et les parties communes rapportée à la surface totale du bâtiment. Conformément au dispositif éco-énergie tertiaire, La Française REM se réserve la possibilité de mutualiser les performances environnementales de ses actifs selon un périmètre qui restait à définir au 31 décembre 2021, pour juger de l'atteinte des objectifs de sobriété énergétique fixés par le dispositif éco-énergie tertiaire.

Alignement des émissions de CO2 avec des trajectoires de décarbonation 1,5°

Les trajectoires retenues sont celles calculées par le Carbon Risk Rel Estate Monitor (CRREM). Elles sont produites pour un pays et une typologie de bâtiment choisis en intensité carbone (i.e mesurée en kgeqCo/m²/an).

L'objectif est de contenir chaque année les émissions de GES des fonds à un niveau inférieur aux plafonds d'émissions annuels des trajectoires de décarbonation 1,5° du CRREM.

A titre d'illustration, les plafonds d'émissions calculés par le CRREM dans ses trajectoires de décarbonation 1,5° sont :

En kgeqCO ₂ /m ² /an	2021	2025	2030	2040	2050
Bureaux France	19,1	16,4	13,2	7,5	2,9
Bureaux Allemagne	82,6	69,1	53,8	26,1	2,9
Bureaux UK	95,5	78,4	57,8	24	3,0
Hôtel France	26,9	23	18,4	10,0	3,4
Hôtel Allemagne	73,6	61,7	48,2	23,7	3,3
Immobilier santé France	47	39,9	31,7	16,5	4,6

Le groupe La Française a fait le choix d'opérer sa comptabilité carbone en retenant comme facteurs de conversion :

- Ceux fournis par le fournisseur d'énergie, à défaut,
- ceux définis chaque année par l'ADEME.

Toutefois, dans le cas de fonds institutionnels dédiés, La Française pourra retenir les facteurs de conversion utilisés par l'investisseur final pour le fonds.

La Française REM utilise les trajectoires de décarbonation 1,5° produites par le CRREM, un consortium européen de plusieurs entités issues de différents pays :

- Le IIÖ Institute for Real Estate Economics (Autriche)
- L'université d'Alicante (Espagne)
- L'Université d'Ulster (Royaume-Uni)
- Le GRESB (Pays-Bas)
- TIAS School for Business and Society (Pays Bas)

Il a été financé par le programme de Recherche et d'Innovation de l'Union Européenne "Horizon 2020".

Pour produire les trajectoires de décarbonation, le CRREM utilise un processus de réduction d'échelle comportant **3 étapes** :

1 - Du « budget carbone » global au budget de l'Union européenne (UE) : Le CRREM utilise les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et applique des modèles climatiques reconnus (scénario de Rockström et al., 2017 pour l'objectif 1,5° (669Gt-eqCO2 pour 2019-2050) pour calculer les efforts de décarbonation requis par l'ensemble des pays membres l'Union Européenne).

2 - Du budget de l'UE au budget cible du secteur immobilier de l'UE et à l'échelle de chaque pays : Le CRREM utilise des données provenant de diverses bases de données de l'UE et se base sur l'Approche de Décarbonation Sectorielle (SDA), une méthodologie reconnue par l'initiative Science Based Targets (SBTi).

3 - Du secteur et du pays au budget cible par typologie : Le CRREM estime des trajectoires cibles par pays et par typologie. Ce processus de réduction d'échelle tient compte du nombre de bâtiment par secteur, de la croissance attendue et de l'intensité actuelle des émissions de carbone de chaque pays et typologie.

Chaque année, La Française REM s'assurera que les émissions de GES de ses fonds retenus, sont inférieures au plafond d'émissions annuel de la trajectoire de décarbonation 1,5° du CRREM d'un fonds présentant une allocation identique aux fonds analysés

Audits ESG et plans d'action

En phase d'investissement, avant toute acquisition, La Française REM audite les caractéristiques durables de l'ensemble de ses investissements potentiels, en portant une attention particulière aux performances énergétique et environnementale. La réalisation de l'audit ESG avant la signature de la promesse d'achat est essentielle. Il est ainsi possible d'inclure le coût des éventuels investissements nécessaires à la progression des caractéristiques durables des actifs dans les Business Plans et ainsi de refléter dans les prix proposés un « green premium » ou un « brown discount ».

Sur le parc existant, La Française REM définit des plans d'actions ayant pour but de (i) décarboner ses sources d'énergie et (ii) améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments :

- **à court terme (2022/2023)**, sur les consommations d'énergie dont elle a la maîtrise, La Française REM aura recours à des sources d'énergie moins émissives. Les gains obtenus

varient en fonction des pays. Ainsi, passer d'un approvisionnement d'électricité classique à une électricité de source hydraulique peut permettre de diviser par 10 les émissions de CO2 issues de l'exploitation d'un bâtiment en France et par 80 en Allemagne.

La Française REM encouragera les locataires et les syndicats de copropriété de ses actifs à décarboner leur source d'énergie en ayant recours à des contrats d'approvisionnement en électricité de source renouvelable

- **à moyen terme (2022/2025)**, dans la mesure où les usages sont à l'origine de la majorité des gaspillages énergétiques, le gestionnaire d'actifs devra fédérer locataires et mainteneurs autour de sa démarche afin d'optimiser la gestion énergétique de son parc. A titre d'exemple, l'instrumentation d'un bâtiment, qui permettra une analyse de la répartition des consommations plus précises et donc une analyse des postes où les gains seront les plus importants, permet une optimisation de la gestion de l'énergie pouvant se traduire par une progression de la performance environnementale de l'ordre de 10%.
- **à plus long terme (2022/2030)** le gestionnaire pourra, tout en respectant le cycle naturel de gestion de l'actif, mettre en place des travaux de rénovation énergétique adaptés à chaque bâtiment. Par exemple, le « relamping » (remplacement du système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie) total d'un actif en LED permet de réduire les émissions de GES de l'ordre de 5% ; le remplacement des systèmes de chauffage, de refroidissement et de ventilation peut se traduire par une réduction de 15% des émissions de carbone.

Etude de cas : Iléo à Boulogne



En 2020, La Française identifie un actif qu'elle souhaite repositionner. Il s'agit d'un IGH situé à Boulogne, de plus de 17.000 m², répartis sur 12 étages. Cet immeuble propose principalement des espaces de bureaux, et présente de réels atouts, parmi lesquels une terrasse au dernier étage, un espace VIP au 11ème, un auditorium en rez-de-chaussée, un grand jardin, un RIE au premier sous-sol et deux niveaux de parkings.

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique de cet immeuble et donc d'optimiser le niveau de charge pour le locataire, La Française REM a, en 2021, instrumenté cet actif avec IQ Spot. La remontée des consommations en temps réel a significativement contribué à la détection des anomalies, à leur analyse et à l'ajustement des réglages.

Nous avons par exemple constaté que la Centrale de Traitement d'Air (CTA) et les plafonds rayonnants fonctionnaient 24h/24h alors que le bâtiment n'est pas occupé en permanence. Nous avons donc décidé de programmer leur allumage uniquement sur la plage horaire utile (6h00-18h30).

Idem pour la CTA de l'auditorium. Pour faire correspondre le renouvellement d'air à l'usage réel de cet espace, nous avons (i) mis en place un outil de réservation de cette salle, via l'application nouvelatrium.net, qui permet aussi d'envoyer automatiquement l'information vers le mainteneur ; et (ii) prévu d'installer des sondes CO2 dans l'auditorium, pour caler le démarrage de la CTA sur les besoins instantanés en renouvellement d'air.

La pose de capteurs sur les compteurs dédiés au restaurant s'est également avérée très utile. Elle a permis de révéler que sa CTA fonctionnait elle aussi en permanence. Nous avons pu informer l'association qui gère le restaurant ce qu'elle pouvait faire pour diminuer ses consommations. Une démarche qui a permis de responsabiliser l'utilisateur, et de lui donner des clés d'action concrètes.

Les extracteurs du parking, quant à eux, démarraient automatiquement 3 fois par jour, quel que soit le taux d'occupation ou de dioxyde de carbone. Nous avons posé une sonde CO2 et enclenchons désormais l'extraction 1 fois par jour, puis dès que nécessaire, manuellement. Ceci en attendant de pouvoir directement coupler la détection de l'atteinte d'un seuil de CO2 à un déclenchement automatique.

Pour le futur, nous prévoyons d'équiper entièrement l'immeuble d'éclairages LED, moins consommateurs, associés à des détecteurs de présence pour ne plus laisser les parkings et escaliers allumés en permanence. Dans un premier temps, l'idée est de laisser : 1 éclairage permanent sur 3 dans le parking, les autres se déclenchant au passage d'un véhicule ou d'un piéton, et 1 lumière à chaque palier, les demi-paliers s'allumant par détection de présence.

Le Property Manager de cet actif envisage de pousser les économies encore plus loin avec l'extinction totale des lumières des escaliers la nuit. Pour un IGH, cela demande une dérogation en préfecture, ce qui est possible lorsque l'on dispose d'un PC de sécurité actif 24h/24, capable de déclencher l'allumage manuellement à tout moment si besoin.

Au total, la solution IQ Spot, qui permet de connaître précisément les consommations d'énergie, d'eau mais aussi les émissions de Gaz à Effet de Serre du bâtiment, nous a permis d'afficher une économie d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre de 732 Mwh et 46,8 TeqCO2 respectivement, sur un an. Cela représente 21,2% d'économie, alors même que la rigueur climatique a été plus importante en 2021 qu'en 2020.

Charte ESG de construction neuve

La Française REM a publié en 2021 une charte ESG de construction neuve qui vise à faire progresser les standards environnementaux des projets sur lesquels elle se positionne. Avant

chaque acquisition, La Française engage un dialogue constructif avec le promoteur afin de s'assurer qu'il a cherché à optimiser les caractéristiques durables de l'actif à construire. Cette charte définit notamment des standards à atteindre en matière de performance énergétique et environnementale.

Etude de cas : Le Prisme à Montpellier

Amélioration des caractéristiques durables d'un actif mixte acquis en VEFA



L'actif est situé au cœur du quartier Port Marianne, au pied de la station de tramway ligne 3. Le volume de bureaux acquis par La Française REM s'insère dans un ensemble immobilier composé de quatre volumes : un socle de commerces, des bureaux, ainsi que deux volumes dédiés aux logements pour de l'accession à la propriété. L'actif disposera de terrasses à chaque niveau, dont une terrasse filante au 6^{ème} étage.

L'ensemble immobilier visait la labellisation BDO (Bâtiments Durables d'Occitanie) niveau bronze et le label BREEAM Good.

Après une analyse du projet avec la charte ESG de construction neuve de La Française REM, le promoteur et La Française REM ont décidé conjointement de :

- mener des études complémentaires afin d'améliorer le score de la cible énergie du label BREEAM. Le nombre de points a ainsi progressé de 50 % à 66,67 %, grâce, notamment à l'amélioration de la nature et de la qualité des isolants et des réseaux de ventilation,
- recourir à du béton bas carbone après que l'ACV a mis en lumière que l'impact du bâtiment sur l'environnement pouvait être améliorée en phase de construction,
- inscrire l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques à l'ordre du jour de la première AG de l'ensemble immobilier, puisque leur installation n'avait pu être prévue dans le projet initial en raison des règles de foisonnement du parking. Le syndic a validé le sujet lors de l'AG et les bornes seront bien installées.

D – Biodiversité

1 – ACTIFS FINANCIERS

L'approche de La Française en matière de gestion et d'intégration des risques et opportunités liés au capital naturel sera basée sur les principes du TNFD⁽²⁰⁾. Notre objectif est que notre stratégie : 1) ait un fondement scientifique, 2) comprenne les risques financiers matériels immédiats ainsi que les liens de dépendances et les impacts sur les entreprises, 3) vise activement à réduire ces risques et à permettre une action positive. Il est aussi envisagé de construire des approches d'évaluation et des modèles intégrés et adaptatifs pouvant être mis en œuvre sur tous nos portefeuilles, parallèlement à l'action en faveur du climat. Il est enfin prévu de promouvoir l'excellence pour nos clients en développant une approche basée sur la recherche, crédible et tournée vers l'avenir.

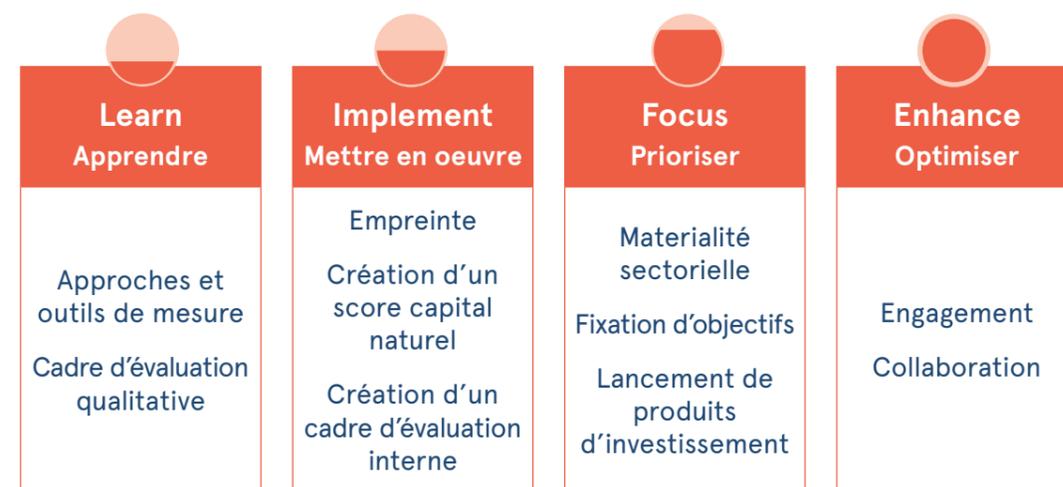
En tant qu'investisseur responsable, la préservation de la biodiversité, au même titre que le changement climatique, est l'un des piliers de notre approche d'investisseur durable. Nous nous engageons à développer une approche d'évaluation du capital naturel clairement définie, basée sur :

- les directives du TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures ou groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature),
- les objectifs scientifiques pour la nature du SBTN (Science Based Targets Network ou réseau d'objectifs fondés sur la science),
- et notre travail avec la fondation Finance for Biodiversity.

Cette approche suivra les étapes développées lors de notre travail sur le changement climatique, à savoir : évaluations fondamentales, mesure, engagement et collaboration.

A ce stade, nous avons défini notre travail en quatre phases qui ne sont pas nécessairement à suivre dans l'ordre chronologique : Apprentissage, Mise en œuvre, Priorisation et Optimisation ou « LIFE » en anglais (Learn, Implement, Focus and Enhance).

L'approche LIFE, notre feuille de route pour la gestion du capital naturel



(20) <https://tnfd.global/the-tnfd-principles/>

APPRENDRE

A ce jour, il n'existe aucune ligne directrice commune à l'échelle mondiale relative à la mesure, la divulgation ou l'évaluation en matière de biodiversité et de capital naturel. Il est essentiel que nous consacrons notre temps à apprendre de la recherche universitaire, de prestataires dédiés et de nos pairs. Dans la première phase, nous explorons les fournisseurs de données, notamment : ENCORE, Iceberg Datalab et ISS, pour générer des indicateurs clés de performance (KPI) sur la biodiversité au niveau de chaque émetteur et à celui agrégé de l'ensemble de notre univers d'investissement. **Notre objectif : avoir sélectionné un fournisseur d'ici la fin de cette année et reporter sur au moins un KPI lié à l'impact de nos portefeuilles sur la biodiversité à compter de l'année prochaine (2023).**

Nous suivons également les travaux du SBTN et du TNFD pour intégrer les différentes approches d'évaluation des risques liés au capital naturel des sociétés de notre portefeuille. En tant que membre de la fondation Finance for Biodiversity, nous tirons également les enseignements d'autres gestionnaires d'actifs et de leurs différentes approches pour comprendre les risques liés à la nature.

METTRE EN ŒUVRE

Nous pensons que l'évaluation et la surveillance des risques liés à la nature seront multidimensionnelles. Le SBTN a adopté une approche à trois écosystèmes pour fixer des objectifs liés à la nature pour les entreprises : terre, océan et eau douce. Nous suivons la même approche. Dans un premier temps, nous développons une empreinte hydrique pour les secteurs à haut risque dans nos portefeuilles à l'aide des données fournies par les entreprises du CDP. Notre ambition ultime sera d'avoir une note globale de capital naturel pouvant couvrir ces trois écosystèmes.

Le groupe La Française est fier de l'élaboration de sa méthodologie propriétaire d'évaluation de l'impact carbone, développée en lien avec les travaux du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (ou groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat)). Dans le même ordre d'idée, notre objectif est de créer notre propre méthodologie d'évaluation du capital naturel basée sur les quatre mêmes principes : Gouvernance, Gestion des risques, Stratégie et Mesures et objectifs.

PRIORISER

Les travaux préliminaires menés par le TNFD suggèrent que la mesure du risque et de l'impact sur la biodiversité nécessite une approche secteur par secteur, autrement dit que les investisseurs auront besoin de plus d'une approche. Après avoir finalisé les outils, les mesures et les approches d'évaluation, nous avons pour but de disposer de données de suivi du portefeuille nous permettant de fixer des objectifs de biodiversité pour le Groupe dans les années à venir. Le groupe La Française a signé le « Finance for Biodiversity Pledge » en mars 2022⁽²¹⁾ (engagement de la finance pour la biodiversité). En tant que signataire, le Groupe s'est engagé à fixer ses propres objectifs scientifiques en matière de biodiversité au plus tard en 2024. Nous sommes conscients que nos progrès seront tributaires du calendrier du SBTN et notamment de la publication des objectifs scientifiques pour tous les secteurs. Nous suivons donc de près leur évolution.

OPTIMISER

Sur le plan de l'engagement, nous avons signé pour la première fois cette année (2022) la non-disclosure campaign du CDP à propos des forêts et de l'eau. Nous sommes cosignataires des cour-

(21) <https://www.financeforbiodiversity.org/societe-generale-assurances-and-group-la-francaise-among-5-new-signatories-of-the-finance-for-biodiversity-pledge/>

riers adressés à 3 sociétés (Roche – Forêts et Eaux, Andritz AG – Eau, BYD – Eau). Notre objectif est d'être des investisseurs pleinement engagés et de rendre compte de nos progrès dans notre prochain rapport d'engagement. Nous suivons également d'autres initiatives du marché comme Nature Action 100+.

De plus, nous avons postulé pour devenir membres du Forum TNFD pour pouvoir ainsi apprendre et contribuer. Nous sommes également membres de la FAIRR initiative⁽²²⁾.

Nous sommes des membres actifs du groupe de travail sur l'évaluation des impacts avec le « Finance for Biodiversity Pledge » (engagement de la finance pour la biodiversité) et nous avons également rejoint le groupe de travail récemment constitué pour la définition des objectifs. Les groupes de travail permettent à La Française de collaborer, de partager les connaissances de l'industrie, et de les mettre en œuvre pour nous-même. Dans le cadre du groupe de travail sur l'évaluation des impacts, le LF-SIR contribue à l'élaboration d'un guide portant sur les mesures de biodiversité destiné aux institutions financières, publié en juillet 2022.

En définitive, la thématique de la biodiversité et du capital naturel est vaste et complexe. Mais la complexité du thème ne nous empêche pas d'agir. Nous avons débuté nos travaux et faisons nos meilleurs efforts pour nous améliorer au fil du temps.

2 - ACTIFS IMMOBILIERS

Pour répondre aux enjeux liés à la biodiversité, La Française REM entend contribuer à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité en :

- limitant les pressions sur la biodiversité en protégeant les espaces naturels,
- protégeant la biodiversité au travers d'une politique de gestion durable de ses espaces verts,
- restaurant la biodiversité en mesurant le Coefficient de Biotope par Surface des projets en phase de construction ou de restructuration.

Protection des espaces naturels

L'artificialisation des sols est la première cause de dégradation de la biodiversité. Afin de limiter les pressions sur la biodiversité, La Française REM s'engage à exclure les projets de construction localisés dans des zones suivantes : (i) terres arables et terres de culture dont le niveau de fertilité du sol et de biodiversité souterraine est moyen à élevé, tel que visé dans l'Enquête statistique aréolaire sur l'utilisation/l'occupation des sols de l'Union (LUCAS)²⁹⁴; (ii) terrains vierges de haute valeur reconnue pour la biodiversité et terres servant d'habitat d'espèces menacées (flore et faune) figurant sur la liste rouge européenne²⁹⁵ ou la liste rouge de l'UICN²⁹⁶; (iii) terres répondant à la définition de la forêt établie dans la législation nationale et utilisée dans l'inventaire national de gaz à effet de serre ou, lorsque cette définition n'est pas disponible, répondant à la définition de la forêt donnée par la FAO²⁹⁷.

Gestion « zéro phyto » des espaces verts

Les atteintes à la biodiversité générées par l'utilisation de produits issus de l'industrie chimique, et notamment les engrais, les herbicides et les pesticides, sont particulièrement nocives. Afin de protéger la biodiversité, La Française REM s'engage à supprimer toute utilisation de produits phytosanitaires (chimiques) pour l'entretien des espaces verts.

(22) <https://www.fairr.org/about-fairr/network-members/?search=la+fran>

Végétalisation des surfaces

La végétalisation de surfaces, particulièrement en zone urbaine dense, est toujours un soutien au développement de la biodiversité. Elle permet de contribuer au maillage économique urbain là où les contraintes sont trop importantes pour un maillage au sol.

Afin de restaurer la biodiversité, la Française REM mesurera le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) de l'ensemble des projets en phase de construction ou de restructuration.

Le CBS est un coefficient qui décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (surfaces éco-aménageables par rapport à la surface totale d'une parcelle). Le calcul du CBS permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle en additionnant les différentes surfaces (sol, toit, mur, etc.) présentes sur un site en affectant à chacune un coefficient de pondération dépendant de sa nature (surface perméable ou semi-perméable, pleine terre, etc.). Le tout est rapporté à la surface totale du site.

L'indicateur CBS présente plusieurs avantages majeurs :

- Simple et facile à appréhender
- Connu des acteurs de l'aménagement : il a été utilisé à plusieurs reprises dans les documents de planification et compatible avec les démarches de Zéro Artificialisation Nette
- Faisant appel à la notion de surface « éco-aménageable », consacrée en droit français depuis la loi ALUR du 24 mars 2014 (article L151-22 du Code de l'Urbanisme)
- C'est un indicateur de performance qui peut être utilisé pour limiter les dégradations par la fixation d'un seuil, ou valoriser les réparations par la comparaison avant/après des projets

La Française REM s'engage (i) à améliorer le CBS lors des opérations de restructuration qu'elle initierait sur des actifs déjà en patrimoine et (ii) à obtenir le CBS des projets en construction qu'elle analyse en vue d'une éventuelle acquisition, afin d'instaurer un dialogue constructif avec le promoteur du projet à l'étude pour optimiser le CBS. La Française REM demande au promoteur de justifier tout écart avec un CBS inférieur à 0,3.

Etude de cas : Abel Gance à Boulogne



L'actif est un actif de bureaux de plus de 6 000 m² situé en zone urbaine dense. Suite à la réception du congé de l'unique locataire, La Française REM a souhaité mettre en œuvre un projet de rénovation lourde de la partie bureau afin de mettre en valeur l'immeuble en le transformant en produit tertiaire d'exception. Dans le cadre de ce projet, La Française REM vise les certifications HQE Excellent, BREEAM Excellent, label Wired Score niveau silver, label BBCA Rénovation et label Ready to Osmoz. Outre les certifications elles-mêmes, La Française REM souhaite également mettre l'accent sur le confort des futurs utilisateurs. Dans le cadre de ce projet, deux terrasses deviennent accessibles aux usagers et deux terrasses supplémentaires sont créées. En matière de biodiversité, La Française REM a fait progresser le CBS de l'actif de 42 % (de 0,1 à 0,17) en remplaçant 50 m² de jardinière au rez-de-jardin par plus de 100m² d'espaces verts sur dalle et en végétalisant la toiture là où il existait une toiture bitume auparavant.

A – Gestion des risques – Groupe

Risques liés à la gouvernance

Les principaux risques liés à la gouvernance sont :

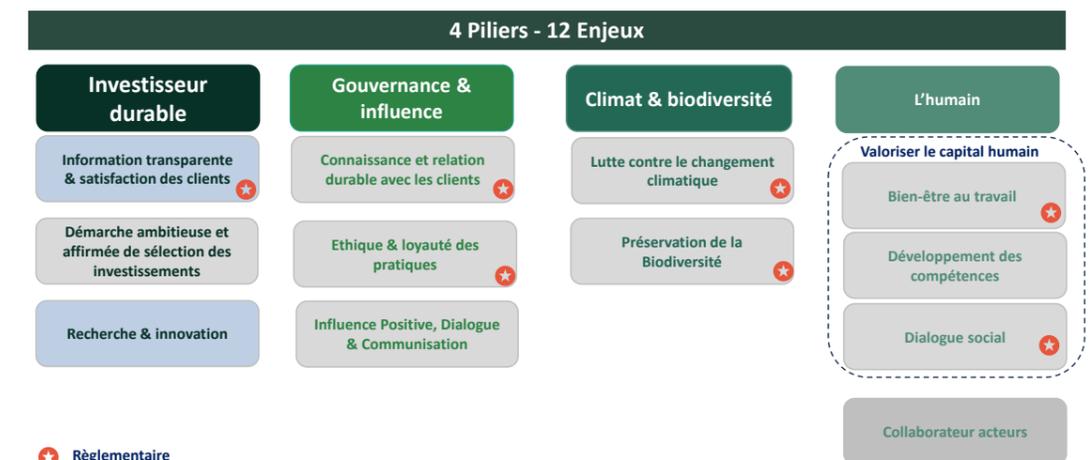
- **Risque de non-conformité :**
- **Risques réputationnels :**
 - Risques de contentieux et/ou de responsabilité liés à des facteurs extra-financiers
 - Risques de corruption et de blanchiment de capitaux

L'évaluation de ces risques est reprise dans le tableau ci-dessous et leur définition dans le code de bonne conduite [disponible ici](#).

Le Risque RSE au niveau du groupe La Française peut résulter d'une mise en œuvre inadéquate des enjeux attachés à la RSE de l'entreprise ou des produits financiers commercialisés auprès de sa clientèle ou des attentes des parties prenantes. Il englobe des risques d'image et de réputation, des risques opérationnels et des risques de non-conformité, dont l'occurrence et l'impact potentiel s'accroissent nécessitant une vigilance accrue pour Groupe La Française et ses filiales. La mise en œuvre de la RSE et sa maîtrise sont ainsi un enjeu majeur pour le groupe La Française qui en a fait un axe de développement en systématisant l'offre de produits financiers durables. De la même manière, les évolutions réglementaires imposent au groupe La Française une transparence sur la prise en compte des Principales incidences négatives (PAI)⁽²³⁾ des investissements et des produits financiers sur les facteurs RSE.

Dans cette optique, les travaux menés en 2021 par le groupe La Française se sont attachés à re-fondre en profondeur son approche RSE ou de durabilité pour la clarifier, déterminer les enjeux stratégiques, objectifs, engagements et les règles permettant d'en mesurer les progrès, leurs impacts négatifs, le tout en concertation avec différentes parties prenantes externes et internes.

A cette occasion, des travaux de cartographie des risques ont été menés pour organiser le suivi des risques autour de 4 piliers et 12 enjeux



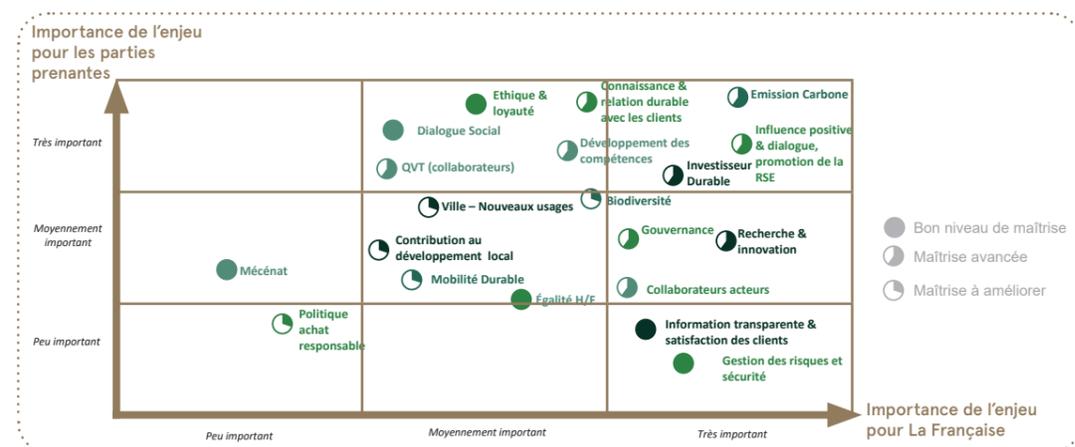
(23) PAI (principal adverse impact) ou incidences négatives sur la durabilité : les sociétés doivent présenter les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption selon le principe de « Comply or Explain »

03
RISQUES

... et mesurer la maturité de nos dispositifs et prendre en compte les attentes de nos parties prenantes.

Cette analyse est restituée au travers d'une matrice de matérialité qui répond au principe du « Comply or Explain » en permettant de rendre compte du niveau de maîtrise⁽²⁴⁾ des thématiques/sous-thématiques RSE et les risques associés au sein du groupe La Française.

Sont ainsi repris et évalués les enjeux RSE ou de durabilité pour le groupe La Française issus des différents ateliers avec les parties prenantes. L'analyse indique en complément leur niveau de maîtrise sur les principaux enjeux retenus et risques attachés.



Elle est complétée d'une cartographie des risques déclinée au travers des différents piliers définis et thématiques prenant en compte les différentes actions concrètes RSE / Durables déjà positionnées, de mesures de réduction et d'actions restant à mettre en œuvre pour l'atteinte des engagements. Cette cartographie sera complétée en 2022 de KPI's⁽²⁵⁾ adaptés à chaque thématique.

Cette approche permet d'identifier les mesures de réduction des risques pour l'atteinte i) des engagements pris vis-à-vis des parties prenantes, ii) des objectifs stratégiques du groupe La Française.

En fonction des périmètres RSE / Durabilité, des reportings à destination des instances de Direction (COMEX, Conseil de surveillance, comité de suivi des risques, comité risque de non-conformité, comité d'audit...) permettent de suivre dans le temps les engagements et les mesures d'amélioration positionnés tant au niveau des portefeuilles sous gestion que dans le domaine stratégique de l'entreprise ou opérationnels.

Le groupe La Française gère de manière active les différents risques auxquels il est exposé au titre de la RSE afin d'en limiter l'occurrence, leurs impacts négatifs en matière de durabilité et leurs impacts financiers si ces risques devaient survenir.

Ainsi le groupe La Française a retenu plusieurs grandes familles de risques telles que présentées dans le tableau :

(24) Niveau de maîtrise de la RSE : Bon niveau de maîtrise, Maîtrise avancée, Maîtrise à améliorer - (25) KPI (Key Indicator Performance) : Indicateurs permettant de mesurer une performance ou l'atteinte des objectifs définis.

Typologies de risques		La Française	Groupe financiers	Actifs immobiliers
Risques liés au changement climatique	Risques Physiques		X	X
	Risques de transition	X	X	X
Risques liés à la biodiversité			X	X
Risques liés à la gouvernance des facteurs ESG	Risque réputationnels	X	X	X
	Risque de contentieux et/ de responsabilité liées à des facteurs ESG	X	X	X
	Risque de défaut de dialogue constructif avec les sociétés		X	X
Risques liés à la gouvernance des facteurs ESG	Risque de corruption et de blanchiment de capitaux	X	X	X
	Risque de non mise en œuvre des évolutions réglementaires introduites par les règlements, directives européennes (Taxonomie, SFRD, NFRD,...)	X	X	X

Pour le groupe La Française, les risques sont appréhendés sous l'angle des risques liés à la gouvernance des facteurs ESG pour toutes les sociétés/fonds et des obligations réglementaires RSE applicables au Groupe La Française dans le cadre des activités d'entreprise.

Face à ces risques, le groupe La Française a mis en place des actions de réduction et intègre leur suivi dans son cadre d'appétence aux risques. Ce dernier est revu annuellement lors de la mise à jour du « Risk Appetite Framework » (RAF) et validé par le Comité d'audit et des Risques du groupe La Française.

Au titre de 2021, sur la thématique **RSE et Durabilité**, des **plans d'actions** visant à accompagner le déploiement des nouvelles obligations réglementaires ou à réduire les risques ont été définis tels que :

- Le déploiement d'un plan de mobilité durable pour nos collaborateurs participant à la réduction de l'impact sur le climat,
- La souscription à un abonnement « 100% électricité verte » pour les locaux hébergeant le groupe La Française,
- Le paramétrage de la gestion technique de l'immeuble (GTB) pour réduire la consommation énergétique de l'immeuble du siège social du groupe La Française,
- Le lancement d'une étude en certification en exploitation HQE (analyse des consommations énergétiques de l'immeuble) sur le siège social de Groupe La Française,
- L'analyse du bilan carbone de l'activité du groupe La Française réalisés avec TOOVALU,
- La définition d'une parité Homme / Femme pour son atteinte dans les 5 ans (loi RIXAIN).

Plusieurs **plans d'actions** ont été initiés pour encadrer les risques opérationnels associés :

- La création de bases de données RSE répondant à la capacité à suivre, dans la durée, les engagements quantitatifs à la fois en local et en consolidé pour Groupe La Française et pour ses filiales,

- La revue de la présentation du site internet du groupe La Française pour répondre aux attentes réglementaires autour de la « préférence de durabilité » et des obligations SFDR. A cette occasion, le Groupe a publié sa politique de RSE présentant ses grands axes de travail et engagements,
- Le renforcement de la gouvernance et de la lisibilité des engagements du groupe La Française avec la création d'un « Stewardship Committee » pour la revue régulière des controverses et de la politique d'exclusion dans une optique éthique (conformité) et réputationnelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses analyses de risques, **le groupe La Française a défini des indicateurs pertinents permettant de répondre au suivi des enjeux RSE.** Ces derniers seront complétés dans le cadre de travaux restant ouverts pour l'année 2022.

Thème	Enjeu RSE majeur	Sous-thématique enjeu	Indicateur	Monitoring	
Gouvernance & influence	Ethique et loyauté des pratiques	Lutte contre la corruption et la fraude	Instances judiciaires en cours		
		Lutte LCB/FT	Délais de déclaration de soupçon		
		Déontologie des collaborateurs	Investissements personnels		
	Relation durable avec les clients & fournisseurs	Continuité d'activité	Déclanchements de PUPA		
		Protection des données à caractère personnel	Violations de données avec impact pour les personnes concernées		
		Dialogue & communication	Promotion & déploiement de la RSE	Nombre de formations liées à la RSE/Durabilité	Investissement Durable : Programme interne de 12 modules sur différentes thématiques délivré aux collaborateurs du groupe La Française (France et International) Immobilier ISR : Parcours de formation de 10 modules experts sur l'Immobilier ISR Enrichir l'analyse financière par l'analyse ESG : Formation dispensée à des gérants La Française AM Certification Professionnelle : CESGA (Certificat ESG Analyst) CFA ESG
	Influence & réseaux au service de la finance durable	Participation à des instances professionnelles	Vice-présidence commission finance durable AFG(26) Membre de la Commission Consultative Gestion Investisseurs AMF		
Environnement	Lutte contre le changement climatique	Rejet de gaz à effet de serre (risque de transition)	Bilan d'émission de gaz à effet de serre (BEGES)	Bilan Carbone 2021 : 6 473 t CO2eq	
		Consommation énergétique	kWh/m2 corporate	Certification HQE exploitation siège social sollicitée	
		Mobilité Durable groupe La Française	Emission de CO2 liée aux déplacements professionnels Conclusion d'un Plan de Mobilité Durable entré en vigueur au 1 ^{er} janvier 2022 qui inclut le forfait mobilité durable	117 tCO2eq Pas d'indicateurs 2021	
L'humain	Valoriser le capital humain				
	Développement des compétences	Politique de formation	Taux de formation des salariés hors formation réglementaire ou obligatoire	87%	
		Evolution parcours professionnel interne	% de postes promus ou en mobilité interne * Années glissantes : 2019-2020-2021	23%*	
	Bien-être au travail (QVT)	Conditions de travail	% de télétravail	81,50%	
			18 sessions de formation sur la prévention des RPS organisées pour les Managers 1 réunion de sensibilisation aux RPS organisée pour les collaborateurs Nombre d'actions de sensibilisation ou de formations aux RPS (27)		
	Dialogue social	Organisation du dialogue social & accord d'entreprise	Nombre de sollicitations CSE et accords	9 réunions du CSE 3 réunions avec les Délégués Syndicaux 9 réunions de Commission du CSE 4 accords groupe signés	
	Collaborateurs acteurs				
	Collaborateurs acteurs		Actions d'inclusion	Implication des collaborateurs dans la mise en œuvre du projet Flex office	
	Solidarité	Mécénat	Actions de mécénat	Mécénat financier : Dans le cadre du programme « Support My cause » Les collaborateurs sont invités à présenter des associations dans lesquelles ils sont impliqués et à choisir celles qu'ils souhaitent soutenir	

Cadre de risque respecté – indicateur non public

(26) AFG : Association Française des sociétés de gestion - (27) RPS : risques psycho-sociaux

B – Gestion des Risques – Supports d’investissements

Par **risque de durabilité**, on entend : la survenance d’un événement ou d’une condition ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement causer un impact négatif important sur la valeur de l’investissement dans un fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque en tant que tel, soit avoir un impact sur d’autres risques et corrélativement contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs.

L’évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, datées, ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu’elles sont identifiées, il n’y a aucune garantie que ces données soient correctement évaluées.

1 – ACTIFS FINANCIERS

Processus d’identification, d’évaluation et de priorisation des risques des actifs financiers

Dans le cadre du développement de la gamme de fonds durables de la Française Asset Management et en vue des diverses réglementations affectant l’investissement responsable, les produits ont fait l’objet d’une transformation.

L’identification des risques extra-financiers et leurs guidelines sont définies par produit et font l’objet d’une révision en fonction des évolutions méthodologiques et réglementaires.

Une fois identifiés, les risques sont mesurés par des indicateurs de risques (KPI).

Les contrôles de 1er niveau sont réalisés par la Gestion et le Middle Office : la Gestion intègre le respect de ces KPIs dans ses choix d’investissement, le Middle Office contrôle certains KPIs de manière automatisée.

Le Risk Management effectue un suivi assurant la conformité des critères de durabilité pour couvrir les objectifs durables des portefeuilles gérés ainsi que les exigences des fonds labellisés post investissement.

A ce titre, le Risk Management a rédigé un document décrivant l’intégration des critères extra-financiers dans le cadre du suivi des risques des portefeuilles ainsi que les contrôles associés pour la gestion des données des divers classes d’actifs (Actions, Crédit Souverain, Crédit Entreprises) pour les portefeuilles, leur univers d’investissement et les indices de référence.

Les cadres de risques sont revus en fonction de nouvelles orientations de gestion ou du développement de nouveaux indicateurs.

Les contrôles de second niveau sont assurés par le contrôle interne et la conformité qui vérifie le respect des KPIs et leur conformité au regard de la documentation juridique. En outre, des contrôles sont effectués sur l’organisation du dispositif ISR, le processus d’investissement, le suivi des contraintes ISR et les contrôles réalisés par le Risk Management.

1.1 – Les principaux risques

Au niveau des actifs financiers, 2 types de risques prépondérants sont suivis pour les fonds promouvant des caractéristiques extra financières.

Les risques ESG

Les critères ESG sont des critères extra-financiers permettant d’évaluer la démarche de responsabilité sociale et durable d’une entité. Ces critères sont un moyen d’évaluer l’effort des sociétés à exercer une activité de façon éthique et durable au travers de trois aspects : Respect de l’environnement, Droit du travail et Gouvernance. Ce triptyque permet de soutenir une économie décarbonée et respectueuse du capital humain et organisationnel en dirigeant les flux de capitaux vers des solutions plus vertueuses et durables.

Ce risque ESG mesure donc le risque associé à la qualité Globale d’une entreprise à travers un Score. Ce Score est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores Factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles.

Chaque pilier est constitué de plusieurs KPIs, eux-mêmes composés de plusieurs facteurs. L’agrégation de l’ensemble de ces composants synthétise toutes les données en scores échelonnés de 0 à 10, via une méthodologie maison issue du centre de recherche LF-SIR.

Durabilité de l’Environnement	Capital Humain	Capital Organisationnel
Efficacité carbone	Structure de gouvernance du capital humain	Relation clients
Intensité carbone Émissions financées	Note de la gestion du travail Parité hommes-femmes Note Politique	Sécurité du produit Qualité du produit
Efficacité énergétique	Capacité de recrutement	Gestion logistique
Énergie verte Intensité énergétique	Turnover du personnel Autres compensations et programme de prestations	Chaîne d’approvisionnement habituelle Approvisionnement en matière première Droit de l’homme dans la chaîne logistique
Efficacité des matières premières	Satisfaction de l’employé	Relation avec autres parties prenantes clés
Efficacité des émissions de déchets Capital nature	Revue des notations Glassdoor.com Suivi de la satisfaction des collaborateurs	Relation avec la communauté locale Philanthropie d’entreprise
Efficacité dans la gestion de l’eau	Rendement au travail et fidélisation	Protection des droits des actionnaires
Intensité des prélèvements d’eau Intensité de la consommation d’eau	Note santé et sécurité Productivité du travail	Note ISS des actionnaires
Gestion de la pollution	Apprentissage et connaissance	Efficacité du conseil
Objectif contre la pollution Performance de la pollution Composés organiques volatils Intensité oxyde de soufre Intensité oxyde d’azote	Note du développement professionnel Note formation, santé et sécurité	Note ISS du conseil Qualité du conseil Fraude et éthique des affaires
Gouvernance environnementale	Relations de travail	Salaires des dirigeants
Objectifs cibles sur les énergies renouvelables Objectif d’émissions annualisées Gestion des déchets Gestion carbone Stratégie énergie	% des collaborateurs syndiqués Licenciements massifs	Note ISS de compensation Pratiques de rémunération des dirigeants
		Transparence et reporting
		Note ISS de l’audit Transparence et qualité du reporting

Un suivi des scores globaux et par pilier ainsi que leurs évolutions est réalisé.

Le Risque Climat :

Le risque climatique mesure l’exposition d’une entité aux impacts climatiques et aux répercussions de ceux-ci sur son activité. Ce risque peut-être direct (par exemple, variation de tempéra-

ture, hausse du niveau des eaux), ou indirect (par exemple, menace contre la biodiversité). Deux indicateurs permettent de mesurer ce risque : le risque physique et le risque de transition.

- **Risque physique**

Le risque physique mesure les impacts opérationnels potentiels du changement climatique sur la chaîne de valeur (par exemple, logistique), ainsi que sur la valeur des actifs (par exemple, frais de fonctionnement et infrastructure).

Il mesure la perte liée aux catastrophes climatiques (inondations, feux de forêts, sécheresses, vagues de chaleur, cyclones) et est approché par un score d'exposition pour les entreprises (0 à 100, 100 étant le risque maximal).

- **Risque de transition**

Le risque de transition mesure les conséquences de la mise en place de stratégies et modèles économiques bas carbone sur les actifs financiers. Afin d'éviter la baisse de valeur des actifs, il est nécessaire d'identifier les opportunités de long terme et de s'aligner sur des trajectoires bas Carbone.

Sont mesurées, l'exposition des positions et la quantification du risque climatique sur différents scénarios de transition : Business as usual (peu de transition énergétique, +3.4°C à horizon 2100), +2°C à horizon 2100 et +1.5°C à horizon 2100.

Le risque Climat est mesuré sur deux horizons, à 2030 et 2050.

Ces risques sont évalués comme des « Stress Tests » sur des émetteurs financiers (Etats, Entreprises) et sur leurs instruments Actions, Obligations d'Etat, Obligations d'entreprise en % de valeur.

Le Risque de Transition mesure les coûts économiques liés à la transition énergétique.

Pour les Etats, est estimé :

- L'impact du changement du mix énergétique selon les trajectoires IEA et Climate Action Tracker (décarbonations réglementaires, taxes carbone),
- La perte de PIB pour les pays producteurs d'énergies fossiles,
- La croissance additionnelle liée aux investissements verts.

Pour les entreprises, l'estimation est réalisée à travers le coût de la taxe carbone pour celles ne respectant pas les trajectoires des intensités carbone cibles IEA à horizon 2050 pour être compatibles avec les scénarios de températures.

Les opportunités d'investissement vert et le coût des actifs échoués représentant la perte de valeur d'entreprise liée aux activités non compatibles avec la transition énergétique, ne sont pas encore quantifiés et feront l'objet de travaux ultérieurs.

D'autres risques sont susceptibles de se matérialiser.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus

de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète dans le but de générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Elle estime qu'à court et moyen termes ce sont essentiellement les risques de transition qui pourront affecter les investisseurs. Si néanmoins l'élévation de la température s'avérait conséquente, les risques physiques deviendraient prédominants.

Les risques de transition liés au marché ou à la technologie sont latents mais pourront se matérialiser de manière très rapide. Les risques juridiques, économiques et politiques liés par exemple à la mise en place d'une taxe carbone ou d'un prix du carbone devraient se matérialiser plus progressivement.

Les caractéristiques intrinsèques de ces risques – de long terme, non probabilisables et sans historique – sont souvent difficilement compatibles avec des processus d'investissement standards qui reposent sur des probabilités établies à partir du passé. La Société de gestion mesure ces risques pour l'ensemble des portefeuilles et les intègre dans des décisions d'investissement selon son appréciation de l'occurrence du risque.

Par ailleurs afin de limiter ce risque dans son ensemble, le groupe La Française a mis en place une politique d'exclusion visant les secteurs les plus susceptibles d'être à l'origine de risques de responsabilité liés aux facteurs environnementaux.

Concernant plus particulièrement les risques liés à la biodiversité et notamment l'érosion de la biodiversité, le réchauffement climatique a des effets sur les écosystèmes et accentue le risque de voir les aléas climatiques décrits dans les risques physiques liés au réchauffement climatique se produire.

Les risques liés à la biodiversité ne sont pas à ce stade évalués faute de données et de méthodologie établie.

La Française AM s'inscrit dans le calendrier réglementaire pour estimer à la fois les risques de durabilité associés au maintien de la biodiversité et les principales incidences négatives. Une réflexion est en cours afin de définir une stratégie en matière de biodiversité. Plus de détails disponibles dans la partie Biodiversité en page 36.

D'autres familles de risques viennent impacter les risques attachés aux risques de durabilité pour les produits financiers.

Risques liés à la gouvernance des facteurs ESG :

- **Risques réputationnels**

Les événements les plus probables pouvant entraîner un risque réputationnel pour les fonds pourraient être liés à la non mise en œuvre de mesures de surveillance : des émetteurs/sociétés, au titre de la corruption ou du blanchiment d'argent & du financement de terrorisme, de pratiques sociales ou sociétales non durables et/ou de gouvernance de l'un des émetteurs détenus dans nos fonds. L'accès à un centre de recherche propriétaire de La Française vise à minimiser ce risque. L'analyse des controverses / exclusions lors des « Stewardship Committee » complète le dispositif.

- **Risques de contentieux et/ou de responsabilité liés à des facteurs extra-financiers**

Au titre du risque de contentieux pour non-respect de la réglementation ESG, tout litige avéré pourrait venir éroder la rentabilité financière du produit ainsi que sa liquidité. La recherche propriétaire de La Française vise à minimiser ce risque.

- **Risque de désengagement actionnarial**

La société de gestion a formalisé une politique de vote aux Assemblées Générales et exerce les droits de vote dans l'ensemble des sociétés en portefeuille.

Le risque viendrait d'une non mise à jour de sa politique de vote autour de l'identification de résolutions nécessitant notamment une action de vote correspondant à ses engagements notamment en faveur du climat, de la diversité (social), de la rémunération (Gouvernance), de non cumul de mandats (pratique saine de renouvellement des membres de Conseils d'administration).

Pour consulter notre politique de vote, [cliquez ici](#).

La société de gestion a également formalisé une politique d'engagement. Le risque viendrait d'une non-application des principes de sa politique d'engagement qui visent en cas d'échec du dialogue mené avec un émetteur à s'en désengager.

Pour consulter notre politique d'engagement, [cliquez ici](#).

- **Risque de défaut de dialogue constructif avec les sociétés en portefeuille**

L'organisation de la Société de gestion permet d'engager un dialogue constructif et actif pour l'analyse des sociétés pouvant présenter des informations parcellaires et ce afin de mieux estimer la stratégie et le modèle d'affaires de l'entreprise. Le risque viendrait d'un défaut d'analyse des sociétés en lien avec des données collectées de moindre qualité pour mener les analyses ESG sur les émetteurs et les sociétés.

1.2 – Plan d'action mis en œuvre pour réduire l'exposition des fonds aux risques

Différents plans d'actions ont été initiés en 2021, pour renforcer le suivi des fonds au titre des risques de durabilité,

- Lancement d'une refonte des process de production, stockage des KPI et mise à disposition des indicateurs extra financiers (calcul, suivi des engagements, reporting) dans la durée,
- La transformation de la gamme avec l'intégration dans les fonds de l'ensemble de critères extra financiers.

Ces actions concrètes devraient permettre de réduire l'exposition du Groupe et des fonds au risque climat.

2 – ACTIFS IMMOBILIERS

2.1 – Risques ESG et climat

Outre les impacts matériels et sociaux des phénomènes météorologiques extrêmes, la pression réglementaire croissante ainsi que les changements dans les préférences des acteurs de marché influent sur la performance des investissements immobiliers. A l'inverse de plus en

plus d'études réalisées dans différentes juridictions soulignent que les pratiques immobilières prenant en compte la lutte contre le changement climatique et le développement durable peuvent permettre non seulement de protéger mais aussi d'accroître la valeur des actifs immobiliers.

La Française REM estime qu'un actif immobilier peut être confronté à plusieurs grandes familles des risques en matière de durabilité dont la principale est celle liée aux risques climatiques. La Française REM identifie trois risques de durabilité associés au changement climatique qui pourraient avoir un impact négatif sur la valeur des actifs : i) les risques de responsabilité résultant d'une éventuelle action juridique intentée contre le fonds, ii) les risques physiques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et iii) les risques de transition liés aux effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone.

L'investissement immobilier étant un investissement long-terme, La Française REM entend mener une politique active de maîtrise de ces risques dès aujourd'hui. La Française REM estime qu'à court et moyen termes ce sont essentiellement les risques de transition qui pourront affecter les investisseurs. Si néanmoins l'élévation de la température s'avérait conséquente, les risques physiques deviendraient prédominants.

Risques de contentieux et de responsabilité liés au changement climatique

Le risque de responsabilité lié au changement climatique correspond à un risque de contentieux à la suite d'une éventuelle action juridique pour non-respect de la réglementation environnementale. Si les normes environnementales sont nombreuses, les fondements les plus probables d'une éventuelle action juridique seraient liés au non-respect des exigences en matière de réduction des consommations énergétiques fixées par le dispositif éco-énergie tertiaire, et/ou le code de l'environnement en matière de pollution des sols. Ces risques pourraient venir éroder la rentabilité financière des produits de La Française REM.

Dans le cadre de la politique de gestion des risques et des contentieux, à l'apparition d'un éventuel contentieux, des mesures financières peuvent être prises de manière à anticiper l'impact éventuel à terme de ce risque sur le fonds (tels que quantification du risque et provisionnement des sommes nécessaires à la couverture de ce risque).

Risques physiques liés au changement climatique :

Les actifs immobiliers, conçus pour être exploités sur plusieurs dizaines d'années, sont particulièrement exposés à l'évolution des aléas climatiques. Du fait du changement climatique, les projections indiquent une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes, susceptibles d'occasionner des dommages aux actifs du fonds et/ou d'impacter leur occupation. Ces événements extrêmes pourraient venir affecter la valorisation des actifs des fonds. L'impact financier peut être d'ordre physique (dommage sur la structure du bâtiment) ou fonctionnel (augmentation des coûts d'exploitation).

L'enjeu pour La Française REM a été de pouvoir évaluer distinctement l'éventuel impact financier des aléas climatiques les plus significatifs attendus en France afin de pouvoir les intégrer aux processus d'investissement et de gestion des actifs. Pour ce faire, La Française REM a retenu l'outil Bat'Adapt développé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable.

L'analyse des risques physiques et fonctionnels qui pèsent sur le portefeuille immobilier a été réalisée pour 5 aléas climatiques pouvant impacter les bâtiments et leurs occupants :

- 1 - Les vagues de chaleur, qui peuvent dégrader le confort thermique et endommager les réseaux ;
- 2 - Les sécheresses, qui en zones argileuses, peuvent augmenter le risque de dégradation de structures et, à proximité de forêts, peuvent exposer les actifs à des risques d'incendie ;
- 3 - Les retraits et gonflement des argiles qui peuvent dégrader les structures des constructions à fondations superficielles ou réseaux enterrés ;
- 4 - Les inondations, qui peuvent affecter le bâti par des infiltrations d'eau dans les murs ou l'endommagement de réseaux en sous-sol ;
- 5 - Les submersions marines qui peuvent affecter les bâtiments à cause d'infiltration d'eau dans les matériaux, d'endommagement de la structure et des réseaux. Elles sont souvent accompagnées de tempêtes, qui amplifient les dégâts sur les bâtiments.

L'évolution des aléas climatiques a été analysée pour les actifs situés en France sur la base du scénario RCP 8.5 du GIEC et pour la période 2020 à 2050. Le choix du scénario RCP 8.5, dit « pessimiste » est dicté par le principe de précaution.

Le risque correspondant à la vulnérabilité des actifs est calculé à partir de la combinaison de (i) l'exposition des actifs immobiliers aux aléas climatiques, et de (ii) leur sensibilité.

Le risque d'exposition dépend de l'emplacement du bien immobilier. Les risques auxquels est exposé un bâtiment varient selon son adresse. Les événements climatiques et leur intensité ne sont pas les mêmes entre les régions, mais aussi au sein même des régions, suivant la topographie et l'environnement immédiat. Pour estimer le risque d'exposition, une liste d'indicateurs climatiques a été définie pour chaque aléa précédemment identifié. Par exemple le suivi de l'évolution de l'aléa « vagues de chaleur » est effectué à travers le nombre de journées durant lesquelles la température maximale est supérieure de plus de 5° à la normale pendant au moins 5 jours consécutifs.

L'évaluation de la sensibilité d'un actif immobilier face à un aléa donné dépend des caractéristiques de l'actif immobilier, notamment de son mode de construction, de ses équipements techniques et de leur localisation, de la présence de végétation ainsi que de son usage. In fine, une analyse croisée du risque d'exposition et de la sensibilité des bâtiments permet d'identifier ceux présentant une vulnérabilité forte à un aléa climatique mentionné ci-dessus.

La Française REM gère ces risques physiques en :

- Recensant la vulnérabilité des actifs aux aléas climatiques sur son parc existant ;
- Evaluant au cours des processus de due diligence la vulnérabilité aux aléas climatiques des nouvelles acquisitions ;
- Prenant des mesures d'adaptation pour les actifs présentant une vulnérabilité forte : . Ce peut être la réduction de la sensibilité d'un actif aux vagues de chaleurs en l'équipant de pare-soleil ou en végétalisant sa toiture, par exemple.

Risques de transition liés au changement climatique

Les risques de transition liés au changement climatique correspondent à l'exposition du fonds aux évolutions induites par la transition écologique. Ces risques sont principalement liés à l'évolution des systèmes de taxation anti-pollution et de marchés carbone plus contraignants qui entraîneraient une augmentation du prix de la tonne CO2 ou une obligation de réaliser des travaux de rénovation thermique. La Française REM estime différemment ces risques selon la typologie des actifs. Ces risques pourraient venir éroder la rentabilité financière du produit.

ACTIFS TERTIAIRES

La Française REM estime que le risque de transition le plus probable tient à l'éventuelle taxation des émissions de CO2 qui seraient excédentaires par rapport aux plafonds d'émissions de trajectoire de décarbonation compatible avec les objectifs internationaux prévu par l'Accord de Paris.

La Française REM gère ce risque en :

- Se fixant un objectif d'alignement des émissions de GES du fonds avec une trajectoire de décarbonation 1,5° sur les fonds classés article 9 poursuivant un objectif durable environnemental ;
- Se fixant des objectifs de réduction des consommations d'énergie conforme au dispositif éco-énergie tertiaire sur les actifs tertiaires de plus de 1 000 m²;
- Déployant des plans d'actions visant à réduire les émissions de CO2 sur les fonds labélisés.

ACTIFS RÉSIDENTIELS

La Française REM estime que le risque de transition le plus probable tient à l'atteinte d'un niveau de performance énergétique minimal pour l'ensemble des actifs résidentiels. Le niveau de performance d'un logement attendu serait progressivement rehaussé :

- A compter du 1^{er} janvier 2024, le niveau de performance énergétique minimum serait F
- A compter du 1^{er} janvier 2028, le niveau de performance énergétique minimum serait E
- A compter du 1^{er} janvier 2034, le niveau de performance énergétique minimum serait D

La Française REM gère ce risque en :

- Se fixant une performance énergétique minimale à atteindre pour ses projets en phase de construction ;
- Effectuant des travaux de rénovation thermique sur les actifs en portefeuille.

2.2 - Estimations quantitatives

Pour calculer l'impact financier des différents risques, l'hypothèse d'une stabilité dans le temps de la valeur des actifs et de résultat des fonds a été retenue.

Risque de transition

ACTIFS TERTIAIRES

Fonds à destination du grand public

Périmètre analysé : 6 fonds totalisant 10,5 Milliards d'euros d'encours

Le montant de la taxe carbone viendrait en diminution du résultat net comptable des fonds de la manière suivante :	Impact financier de la création d'une taxe carbone sur le résultat net comptable Scénario climatique 1,5°	Impact financier de la création d'une taxe carbone sur le résultat net comptable Scénario climatique 2°
2030	- 0,8 %	- 0,1 %
2050	- 9,7 %	- 3,4 %

Fonds et mandats dédiés

Périmètre analysé : 7 fonds totalisant 4,1 Milliards d'euros d'encours

Le montant de la taxe carbone viendrait en diminution du résultat distribuable des fonds de la manière suivante :

Le montant de la taxe carbone viendrait en diminution du résultat distribuable des fonds de la manière suivante :	Impact financier de la création d'une taxe carbone sur le résultat distribuable des fonds Scénario climatique 1,5°	Impact financier de la création d'une taxe carbone sur le résultat distribuable des fonds Scénario climatique 2°
2030	- 0,05 %	- 0 %
2050	- 2,95 %	- 0,34 %

ACTIFS RÉSIDENTIELS

Périmètre analysé : 2 fonds totalisant 221 Millions d'euros d'encours

Le montant du coût des travaux viendrait en diminution de la valeur des actifs de la manière suivante :

	Impact financier sur la valeur de actifs des fonds
Coûts cumulés jusqu'en 2030	- 1,45 %
Coûts cumulés jusqu'en 2050	- 3,55 %

Risques physiques

Périmètre analysé : 16 fonds totalisant 14,9 Milliards d'euros d'encours

L'analyse de la vulnérabilité des actifs face aux aléas climatiques fait ressortir les vulnérabilités fortes suivantes :

	% des actifs présentant une vulnérabilité forte aux aléas climatiques
Vague de chaleur	10,6 %
Sécheresse et retrait & gonflement des sols	0,4 %
Inondation	12,6 %
Submersions marines	0 %

Le montant des coûts de dommage et des coûts additionnels d'exploitation liés aux risques climatiques physiques viendrait en diminution de la valeur des actifs des fonds de la manière suivante :

	Impact financier sur la valeur de actifs des fonds
Coûts cumulés jusqu'en 2030	- 0,50 %
Coûts cumulés jusqu'en 2050	- 1,13 %

2.3 - Méthodes de calcul

Risque de transition

ACTIFS TERTIAIRES

La Française REM estime l'impact financier de la création d'une taxe carbone qui s'appliquerait aux actifs ayant des émissions supérieures aux plafonds d'émissions composant les trajectoires de décarbonation du CRREM. Les budgets carbone globaux utilisés par le CRREM ont été sélectionnés en accord avec les objectifs de la COP21 :

- Scénario 2DS de l'International Energy Agency (IEA) pour l'objectif 2° (784 GteqCO2 pour 2019-2050)
- Scénario de Rockström et al. (2017) pour l'objectif 1,5° (669 GteqCO2 pour 2019-2050)

Pour estimer le risque de transition, La Française REM applique aux émissions supérieures aux trajectoires de décarbonation du CRREM une taxe carbone dont le prix augmente dans le temps de la manière suivante :

Année	Taxe Carbone €/T CO2 Scénario climatique 2°C	Taxe Carbone €/T CO2 Scénario climatique 1,5°C
2022	19,4 €	39,6 €
2025	48,4 €	98,9 €
2030	134,4 €	193,2 €
2035	219,3 €	287,4 €
2040	303,4 €	381,7 €
2045	303,4 €	487,1 €
2050	388,3 €	621,7 €

Le montant en euro a été calculé en convertissant le prix de tonnage de carbone en US\$ (issu de l'IAM REMIND-MAGPIE 1.7-3.0 (NGFS)), en euro, selon le taux de change de l'OCDE pour l'année 2021.

ACTIFS RÉSIDENTIELS

La Française REM estime le coût des travaux de rénovation thermique pour faire progresser la performance énergétique des actifs à un niveau de performance correspondant à une classe D du DPE à :

- 1 000€/m² pour les actifs ayant un DPE F ou G
- 500€/m² pour les actifs ayant un DPE D

Risques physiques

Le risque physique correspond à la dégradation matérielle constatée sur un actif immobilier après qu'un aléa climatique extrême est survenu ainsi qu'aux coûts additionnels d'exploitation des bâtiments liés à la multiplication des vagues de chaleur.

Les coûts de dommages engendrés par chaque nouvel événement de chaque aléa sont déduits de distributions assurantielles (source : Catnat). Les coûts additionnels d'exploitation correspondent aux coûts de surconsommation tels que, lors des vagues de chaleur, les surcoûts d'énergie pour climatiser les actifs et le coût d'usure lié à l'endommagement accéléré des équipements de climatisation en raison de leur sollicitation à plein régime.

Les coûts de surconsommation énergétique calculés pour une vague de chaleur 5° au-dessus de la moyenne saisonnière sont de 35 %.

Les coûts d'usure dépendent de l'état de l'équipement. Ils varient de -50 bps à -75 bps de la valeur de cet équipement par jour de vague de chaleur 5° au-dessus de la moyenne saisonnière.

Tous les coûts projetés sont actualisés au taux annuel de 4 %.

Le risque physique correspond alors à la mise en relation de l'exposition et la sensibilité des actifs d'une part, des coûts de dommage et coûts additionnels d'exploitation d'autre part.

04

INDICATEURS

A - Actifs Financiers

1 - POLITIQUE DE VOTE

En 2021, La Française AM et La Française SAM se sont prononcées lors de 98,8 % des Assemblées Générales et sur 98,9 % des résolutions présentées, soit pour 423 sociétés sur les 428 détenues en portefeuille, très proche de notre objectif de 100% de vote aux Assemblées Générales (AG).

Globalement, le pourcentage de résolutions, qu'elles soient issues du management ou des actionnaires, sur lesquelles La Française AM/La Française SAM a voté contre la recommandation du management est de 31,1 %, en hausse notable par rapport à celui de 2020 (25%). Plus précisément, parmi les résolutions présentées par les actionnaires, certes peu nombreuses en proportion, ce pourcentage de vote contre le management s'est élevé à 60 %. Enfin, au cours de 346 AG soit plus de 80 % d'entre elles, La Française AM a voté au moins une fois contre une des résolutions. Un rapport sur la politique de vote est disponible [ici](#) et l'ensemble de nos votes sur les trois dernières années [ici](#).

La Française AM et La Française SAM n'ont pas participé au dépôt de résolutions en général ni en particulier sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

2 - TAXONOMIE

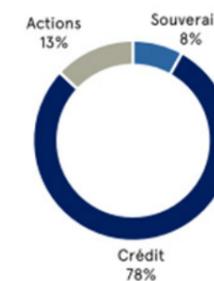
Le pourcentage d'activité éligible pondéré des actifs ressort à 7,20% pour les actifs financiers. A noter que les calculs ont été réalisés en avril 2022, date à laquelle nous avons acquis les données nécessaires auprès d'un fournisseur externe.

Le pourcentage d'alignement avec la Taxonomie est aujourd'hui quantifié à 0%. Ce pourcentage sera ajusté lorsque les modalités de calcul de l'alignement seront clarifiées et lorsque les entreprises reporteront sur ces chiffres. A ce jour, la recommandation du régulateur, nous porte à ne pas faire de calculs d'alignement sur des estimations de fournisseurs de données. Or, sauf cas exceptionnels, nous ne disposons à ce jour que d'estimations. La disponibilité de données fiables devrait largement évoluer au cours de l'année 2022.

3 - RISQUE ESG-CLIMAT DU PORTEFEUILLE TRANSPARISÉ GLOBAL

L'encours transparisé faisant l'objet d'une évaluation quantitative s'élève à 12.1 Md€ au 31 décembre 2021 dont 5.5 Mds de fonds de trésorerie.

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE



	PTF	Indice	Couverture
Score ESG	6,6	6,4	fonds 92% indice 91%
Score Carbon Impact	6,5	6,0	fonds 90% indice 88%
Intensité Carbone	108	203	fonds 89% indice 90%

Indice : 8% Euro MTS Global + 13% MSCI ACWI + 47% Bloomberg Euro Aggregate Corporate + 31% Bloomberg Global HY
Score ESG et Carbon Impact (min 0 / max 10)
Intensité Carbone : tonne eq. CO2 / M€ revenus

STRESS TEST CLIMATIQUE PORTEFEUILLE (Impact Valorisation)

	Scénario	2030		2050	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
Risque de Transition (A)	Scénario Business as usual	0,03%	0,03%	0,01%	0,01%
	Scénario SDS (+2°C)	-0,41%	-1,01%	-0,91%	-2,61%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0,50%	-1,13%	-1,14%	-3,25%
Risque Physique (B)	Scénario Business as usual	-0,23%	-0,34%	-0,57%	-0,87%
	Scénario SDS (+2°C)	-0,12%	-0,18%	-0,32%	-0,54%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0,09%	-0,13%	-0,27%	-0,44%
Risque Climat Total (A+B)	Scénario Business as usual	-0,19%	-0,31%	-0,56%	-0,86%
	Scénario SDS (+2°C)	-0,53%	-1,19%	-1,23%	-3,15%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0,59%	-1,26%	-1,42%	-3,68%

3.1 - Risque Climat des émetteurs souverains du portefeuille transparisé

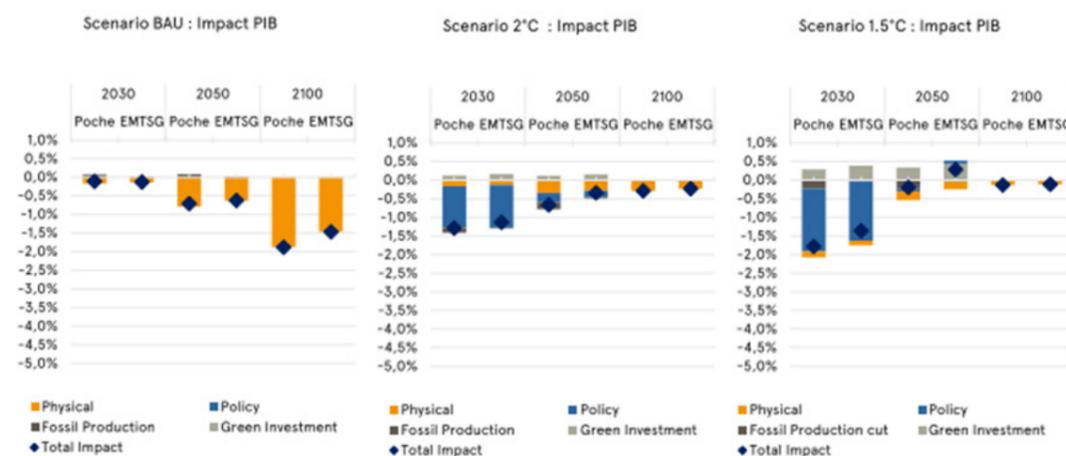
POSITIONNEMENT POCHE SOUVERAINE



STRESS TEST CLIMATIQUE POCHE SOUVERAINE (Impact Valorisation)

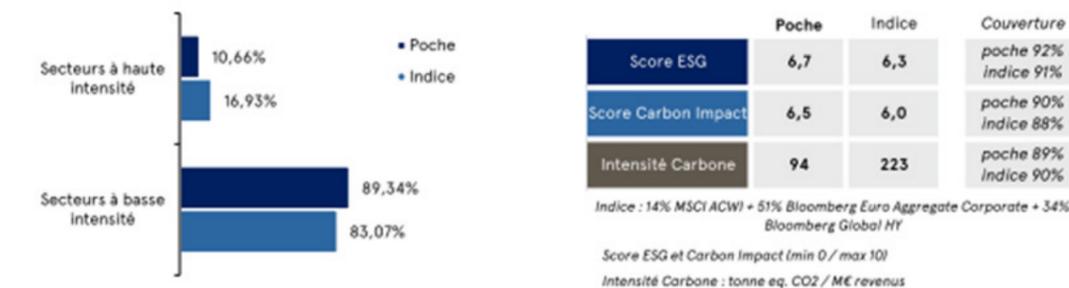
	Scénario	2030		2050	
		Poche	Indice	Poche	Indice
Risque de Transition (A)	Scénario Business as usual	0,42%	0,05%	0,17%	0,02%
	Scénario SDS (+2°C)	-2,05%	-1,06%	-0,72%	-0,12%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-2,84%	-1,27%	0,16%	-0,39%
Risque Physique (B)	Scénario Business as usual	-1,06%	-0,54%	-1,66%	-0,87%
	Scénario SDS (+2°C)	-0,30%	-0,14%	-0,78%	-0,53%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0,27%	-0,13%	-1,10%	0,16%
Risque Climat Total (A+B)	Scénario Business as usual	-0,63%	-0,48%	-1,49%	-0,84%
	Scénario SDS (+2°C)	-2,34%	-1,20%	-1,50%	-0,65%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-3,11%	-1,40%	-0,94%	-0,23%

RISQUE CLIMAT DES ÉTATS EN PORTEFEUILLE (Impact PIB)



3.2 - Risque ESG - Climat des émetteurs privés (Actions/crédit) du portefeuille transparisé

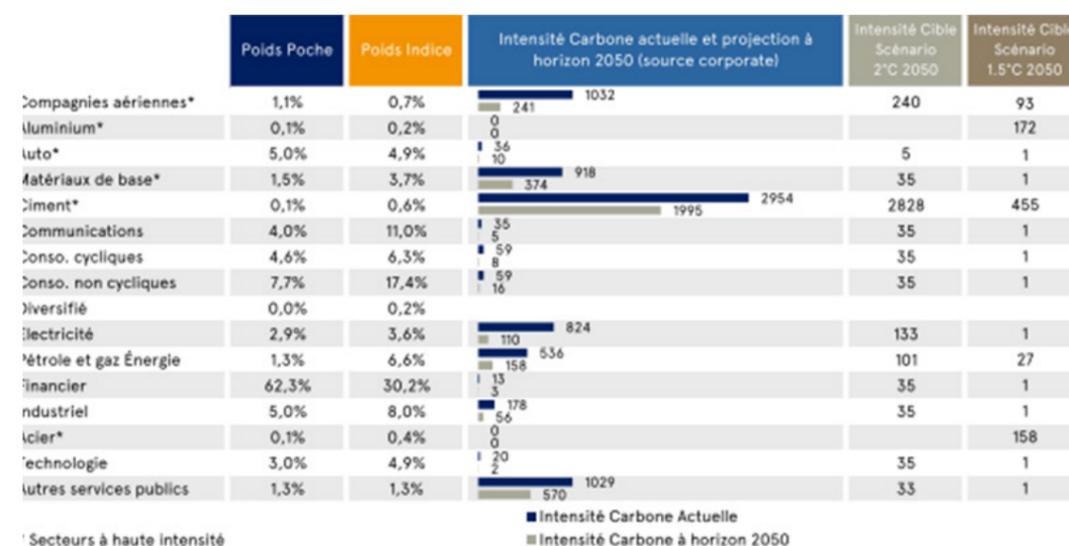
POSITIONNEMENT POCHE ÉMETTEURS PRIVÉS



STRESS TEST CLIMATIQUE POCHE ÉMETTEURS PRIVÉS (Impact Valorisation)

	Scénario	2030		2050	
		Poche	Indice	Poche	Indice
Risque de Transition (A)	Scénario Business as usual	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Scénario SDS (+2°C)	-0,26%	-0,92%	-0,93%	-2,78%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0,30%	-0,98%	-1,27%	-3,55%
Risque Physique (B)	Scénario Business as usual	-0,15%	-0,28%	-0,48%	-0,80%
	Scénario SDS (+2°C)	-0,11%	-0,17%	-0,28%	-0,52%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0,07%	-0,12%	-0,20%	-0,38%
Risque Climat Total (A+B)	Scénario Business as usual	-0,15%	-0,28%	-0,48%	-0,80%
	Scénario SDS (+2°C)	-0,37%	-1,09%	-1,22%	-3,30%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0,37%	-1,09%	-1,47%	-3,93%

POSITIONNEMENT SECTORIEL POCHE ÉMETTEURS PRIVÉS - Intensité Carbone (tonne eq. CO2/M€ revenus)

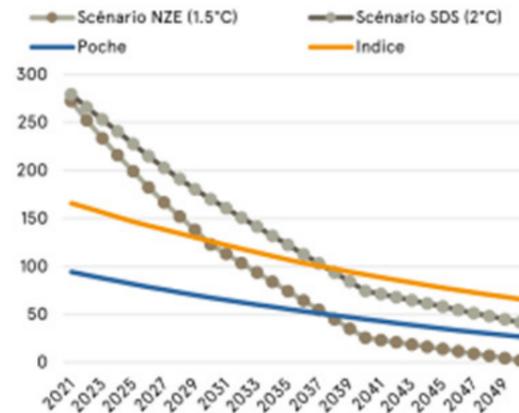


TRAJECTOIRE INTENSITÉ CARBONE ÉMETTEURS PRIVÉS - Intensité Carbone (tonne eq. CO2/M€ revenus)

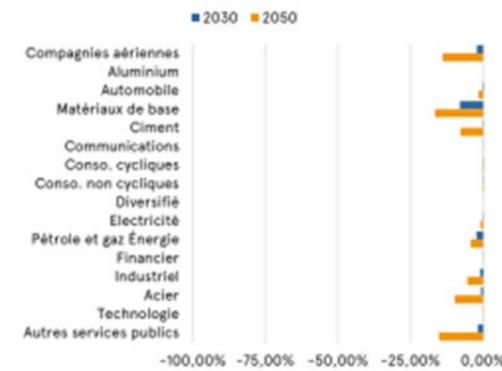
	Actuelle	2030	2050
Poche	94	67	27
Indice	166	126	66
Cible Scénario 2°C 2050	279	170	42
Cible Scénario 1.5°C 2050	272	123	2

Mix : 14% MSCI ACWI + 51% Bloomberg Euro Aggregate Corporate
14% Bloomberg Global HY

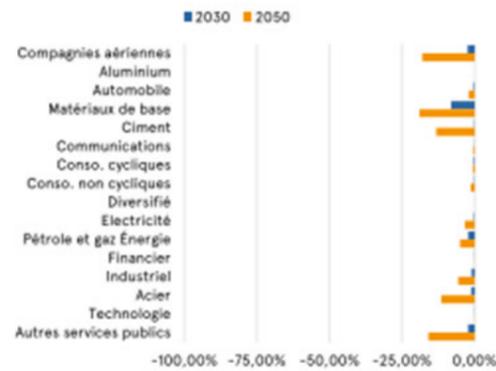
Intensité Carbone : tonne eq. CO2 / M€ revenus



CHOC TAXE CARBONE (+2°) (Impact Valorisation)

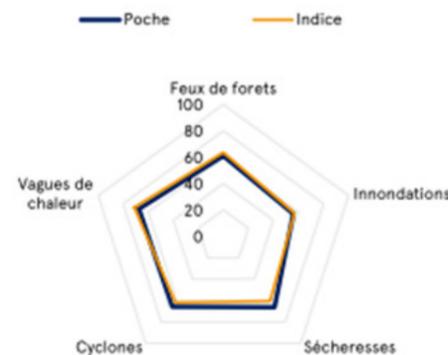


CHOC TAXE CARBONE (+1,5°) (Impact Valorisation)



RISQUE PHYSIQUE - SCORE D'EXPOSITION AUX CATASTROPHES (100 étant le risque maximum)

	Poche	Indice
Toutes catastrophes	64	63
Feux de forêts	61	64
Inondations	56	57
Sécheresses	66	61
Cyclones	66	62
Vagues de chaleur	67	71



4 - FONDS AVEC UN ENCOURS SUPÉRIEUR À 500 M€

Au 31/12/2021, 4 fonds ont un encours supérieur à 500M€, 2 fonds sont classés article 8 au sens de SFDR, les deux autres étant classés article 6.

4.1 - La Française Trésorerie ISR (Article 8)

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE



	PTF	Couverture
Score ESG	6.8	fonds 92%
Score Carbon Impact	6.8	fonds 90%
Intensité Carbone	61	fonds 91%

Score ESG et Carbon Impact (min 0 / max 10)
Intensité Carbone : tonne eq. CO2 / M€ revenus

STRESS TEST CLIMATIQUE PORTEFEUILLE (Impact Valorisation)

	Scénario	2030	2050
		Portefeuille	Portefeuille
Risque de Transition (A)	Scénario Business as usual	0.00%	0.00%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.01%	-0.12%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0.01%	-0.12%
Risque Physique (B)	Scénario Business as usual	-0.01%	-0.02%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.01%	-0.01%
	Scénario NZE (+1.5°C)	0.00%	-0.01%
Risque Climat Total (A+B)	Scénario Business as usual	-0.01%	-0.02%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.02%	-0.13%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0.02%	-0.13%

4.2 - La Française Sub Debt (Article 8) :

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE



	PTF	Couverture
Score ESG	6.8	fonds 97%
Score Carbon Impact	6.7	fonds 96%
Intensité Carbone	46	fonds 95%

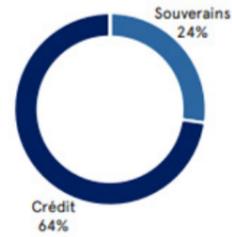
Score ESG et Carbon Impact (min 0 / max 10)
Intensité Carbone : tonne eq. CO2 / M€ revenus

STRESS TEST CLIMATIQUE PORTEFEUILLE (Impact Valorisation)

	Scénario	2030	2050
		Portefeuille	Portefeuille
Risque de Transition (A)	Scénario Business as usual	0.00%	0.00%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.08%	-0.47%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0.10%	-0.66%
Risque Physique (B)	Scénario Business as usual	-0.07%	-0.29%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.04%	-0.20%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0.02%	-0.09%
Risque Climat Total (A+B)	Scénario Business as usual	-0.07%	-0.29%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.12%	-0.68%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0.12%	-0.75%

4.3 - UFF Obligations 3-5 (Article 6)

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE



	PTF	Couverture
Score ESG	5.6	fonds 85%
Score Carbon Impact	5.2	fonds 83%
Intensité Carbone	176	fonds 81%

Score ESG et Carbon Impact (min 0 / max 10)
Intensité Carbone : tonne eq. CO2 / M€ revenus

STRESS TEST CLIMATIQUE PORTEFEUILLE (Impact Valorisation)

Risque de Transition (A)	Scénario	2030	2050
		Portefeuille	Portefeuille
Risque de Transition (A)	Scénario Business as usual	0.31%	0.12%
	Scénario SDS (+2°C)	-1.48%	-2.00%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-2.06%	-2.37%
Risque Physique (B)	Scénario Business as usual	-0.92%	-1.91%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.37%	-0.81%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0.28%	-0.57%
Risque Climat Total (A+B)	Scénario Business as usual	-0.61%	-1.80%
	Scénario SDS (+2°C)	-1.85%	-2.81%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-2.34%	-2.94%

4.4 - La Française Rendement Global 2025 (Article 6, fonds fermé à la commercialisation)

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE



	PTF	Couverture
Score ESG	5.8	fonds 89%
Score Carbon Impact	5.5	fonds 81%
Intensité Carbone	285	fonds 73%

Score ESG et Carbon Impact (min 0 / max 10)
Intensité Carbone : tonne eq. CO2 / M€ revenus

STRESS TEST CLIMATIQUE PORTEFEUILLE (Impact Valorisation)

Risque de Transition (A)	Scénario	2030	2050
		Portefeuille	Portefeuille
Risque de Transition (A)	Scénario Business as usual	0.00%	0.05%
	Scénario SDS (+2°C)	-1.12%	-2.28%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-1.47%	-3.17%
Risque Physique (B)	Scénario Business as usual	-0.51%	-1.84%
	Scénario SDS (+2°C)	-0.35%	-0.87%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-0.26%	-0.72%
Risque Climat Total (A+B)	Scénario Business as usual	-0.51%	-1.80%
	Scénario SDS (+2°C)	-1.48%	-3.15%
	Scénario NZE (+1.5°C)	-1.73%	-3.89%

B. Actifs immobiliers

1 - TAXONOMIE

Les actifs immobiliers composant le patrimoine des fonds de La Française REM sont 100% éligibles à la Taxonomie. Ils peuvent contribuer à l'objectif d'atténuation du changement climatique, premier des six objectifs environnementaux de la Taxonomie.

La Française REM n'ayant pas la capacité de calculer l'alignement de ses actifs immobiliers avec Taxonomie sur l'exercice 2021, l'alignement avec Taxonomie de La Française REM sur cet exercice doit être compris comme étant de 0%.

2 - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'indicateur de durabilité suivi pour juger de l'efficacité énergétique des fonds est la consommation d'énergie moyenne par m².

Périmètre de calcul de l'indicateur : 12 fonds composés d'actifs immobiliers détenus directement et gérés de manière discrétionnaire par La Française REM. Ces fonds totalisent 14,1 Milliards d'encours, soit 47,4% des encours immobiliers de La Française REM.

Sur l'exercice 2021, la consommation d'énergie des 12 fonds entrant dans le périmètre de calcul de cet indicateur est de 331 kWhEP/m²/an.

L'indice de fiabilité pour le calcul de cette performance énergétique se décompose de la manière suivante :

	Couverture des consommations d'énergie	Niveau d'incertitude	Part des données de consommation d'énergie par niveau d'incertitude
Mesure directe (facture/compteur)	100 % des parties communes 100 % des parties privatives	0%	28%
Donnée recalculée (extrapolation)	100 % des parties communes Min. de 33 % des parties privatives	30%	10%
Donnée approximative (DPE)	N.A.	50%	36%
Donnée connue en ordre de grandeur (par référence à un benchmark)	N.A.	80%	26%

3 - ALIGNEMENT DES ÉMISSIONS DE CO2 AVEC DES TRAJECTOIRES DE DÉCARBONATION 1,5°

L'indicateur de durabilité suivi pour juger de l'alignement des émissions de GES du patrimoine des fonds La Française REM avec les objectifs internationaux prévus par l'Accord de Paris est la différence entre le volume d'émissions de gaz à effet de serre mesuré en équivalent kilogramme de CO2 par m² et par an du patrimoine immobilier de La Française REM et le plafond d'émissions associé à une trajectoire limitant à 1,5° le réchauffement climatique tel que définie par le CRREM.

Périmètre de calcul de l'indicateur : 13 fonds gérés de manière discrétionnaire par La Française REM. Ces fonds totalisent 14,1 Milliards d'euros d'encours, soit 47,6% des encours immobiliers de La Française REM.

Sur l'exercice 2021, les émissions de GES moyennes du patrimoine de La Française REM étaient de 21,3 kgeqCO₂/m²/an, à comparer avec un plafond d'émissions pour une trajectoire de décarbonation 1,5° de 26kgeqCO₂/m²/an à 26 kgeqCO₂/m²/an.

4 - ADAPTATION DES ACTIFS AUX RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES

Les indicateurs de durabilité suivis pour juger de l'amélioration de la résilience aux risques climatiques physiques du patrimoine de La Française REM sont :

- La part du patrimoine ayant fait l'objet d'une analyse de vulnérabilité face aux risques climatiques physiques
- La part du patrimoine présentant une vulnérabilité forte à l'un des aléas climatiques
- La part du patrimoine présentant une vulnérabilité forte à l'un des aléas climatiques faisant l'objet d'un plan d'adaptation

Au 31 décembre 2021, La Française REM avait mené une analyse de 50,5% du patrimoine, correspondant à un encours analysé de 14,9 Milliards d'euros.

Périmètre de calcul de l'indicateur : 16 fonds totalisant 14,9 Milliards d'euros d'encours, soit 50,5% des encours immobiliers de La Française REM.

Au 31 décembre 2021, l'analyse de la vulnérabilité des actifs face aux risques climatiques physiques fait ressortir les vulnérabilités fortes suivantes :

	% des actifs présentant une vulnérabilité forte aux aléas climatiques
Vague de chaleur	10,6 %
Sécheresse et Retrait & Gonflement des sols	0,4 %
Inondation	12,6 %
Submersions marines	0 %

5 - BIODIVERSITÉ

5.1 - Indicateur de durabilité suivi pour juger de la maîtrise des pressions sur la biodiversité :

La Française REM reportera sur la surface en m² des projets d'investissement situés dans les zones suivantes : (i) terres arables et terres de culture dont le niveau de fertilité du sol et de biodiversité souterraine est 'moyen' à 'élevé', tel que visé dans l'Enquête statistique aréolaire sur l'utilisation/l'occupation des sols de l'Union (LUCAS)294; (ii) terrains vierges de haute valeur reconnue pour la biodiversité et terres servant d'habitat d'espèces menacées (flore et faune) figurant sur la liste rouge européenne295 ou la liste rouge de l'UICN296; (iii) terres répondant à la définition de la forêt établie dans la législation nationale et utilisée dans l'inventaire national de gaz à effet de serre ou, lorsque cette définition n'est pas disponible, répondant à la définition de la forêt donnée par la FAO297.

Périmètre de calcul de l'indicateur : 100% des fonds gérés par La Française REM.

Sur l'exercice 2021, aucune acquisition n'était située dans une zone mentionnée ci-dessus.

5.2 - Indicateur de durabilité suivi pour juger de la progression de la restauration sur la biodiversité :

La Française REM reportera sur la part des projets en construction et des opérations de restructuration atteignant le CBS visé.

Sur l'exercice 2021, La Française REM avait suivi les CBS des opérations de construction et de restructuration pour 42,1% de son patrimoine immobilier correspondant à un encours de 12,4 Mds d'euros.

5.3 - Indicateur de durabilité suivi pour juger de la progression de la protection de la biodiversité :

La Française REM reportera sur la part de ses espaces verts gérés de manière durable ; i.e. gérés sans avoir recours à des produits phytosanitaires.

Périmètre de calcul de l'indicateur : 4 fonds totalisant 2,3 Milliards d'euros, soit 8,1% des encours immobiliers de La Française REM.

Au 31 décembre 2021, 94% des espaces verts étaient gérés de manière durable.

S'agissant d'actifs immobiliers, la mise à jour des indicateurs ESG a lieu à une fréquence annuelle.



05 OBJECTIFS

Afin d’accompagner résolument sa démarche de progrès et de montrer son engagement, le Groupe s’engage sur des objectifs tant au niveau de la société que de ses deux expertises en valeur mobilières et en immobilier.

A – Groupe La Française



Alignement sur l’Accord de Paris

Pour contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, il est urgent d’agir et ce dès à présent et de s’assurer que l’exercice de notre métier nous place sur une trajectoire compatible avec l’Accord de Paris que le Groupe soutient.

A cet effet le groupe La Française s’est engagé en 2021 dans la Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMi) portée par diverses coalitions parmi lesquelles les PRI et le CDP dont nous sommes des membres actifs. L’alliance NZAMi a pour objectif d’assurer la transition des portefeuilles d’investissements vers une neutralité carbone d’ici 2050, déclinant l’Accord de Paris à l’univers de la finance, et visant à s’assurer que l’augmentation de la température globale ne dépasse pas 1,5°C. Cette initiative a la particularité de ne réunir que des sociétés de gestion qui donc, outre l’objectif de zéro émission carbone d’ici 2050, devront participer activement à la réduction de 50% des émissions carbone d’ici 2030 et réviser leurs objectifs intermédiaires tous les cinq ans. Elles devront également prendre en compte les Scope 1 et 2 dans les mesures d’émissions carbone de leurs portefeuilles, voire le Scope 3 si possible, mettre en place une politique de vote et d’engagement dédiée, et créer des produits d’investissements en adéquation avec ces objectifs.

A ce titre le Groupe a défini un objectif de réduction des émissions de CO2 en ligne avec l’Accord de Paris, détaillé en page 27 : atteindre une température de 1,5°C à horizon 2040 pour les scopes 1 & 2, et de 1,75°C (Well-Below 2°C) d’ici 2040 pour les scopes 1, 2 & 3. Nous avons défini des objectifs intermédiaires à 2025 et 2030.

Sur les actifs immobiliers du groupe, La Française REM a comme objectif de respecter chaque année les plafonds d’émissions de gaz à effet de serre compatibles avec une trajectoire de décarbonation 1,5°.



Formation à l’investissement durable

Pour faire de chacun des collaborateurs du Groupe des acteurs de l’investissement durable, le groupe La Française a choisi de déployer un programme de formation pour l’ensemble de ses collaborateurs, en français et en anglais, composé de 12 modules de 30 minutes en moyenne,

dispensés par les experts internes des domaines abordés. Ce programme a connu un réel succès et sera reconduit en 2022 sur 10 modules.

Un parcours de formation obligatoire dédié à l'immobilier a également été conçu sur mesure, constitué d'un socle commun et de 9 modules thématiques sur l'ISR immobilier. Il a été décliné pour chacun des métiers de l'immobilier.

Dans la poursuite de ce parcours, la Direction Recherche & ISR Immobilier de La Française a été sollicitée pour préparer et animer en 2022 un programme qui portera sur les axes stratégiques de la politique Immobilier ISR de La Française. Ce programme sera personnalisé en fonction des métiers.

Le Groupe souhaite poursuivre la formation et la sensibilisation de ses collaborateurs à l'investissement durable et à la RSE en reconduisant ces actions pour 2023. Au fil du temps, l'objectif sera d'approfondir les thématiques déjà abordées et suivre les évolutions continues et nécessaires de l'investissement durable, tant du point de vue de la réglementation que de l'évolution des données accessibles ou des outils à disposition.

Enfin, le Groupe souhaite pour 2022 sensibiliser les administrateurs de son Conseil de Surveillance aux thématiques E, S et G en leur proposant de bénéficier du même cycle de formation que celui dispensé aux salariés en 2021.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
**Représentation équilibrée femmes – hommes**

Les sociétés de gestion du groupe La Française, en conformité avec la loi Rixain, ont défini un objectif de représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les équipes chargées de prendre des décisions d'investissement pour les actifs qu'elles gèrent directement ou par délégation reçue. Notre objectif est d'atteindre la parité dans un horizon de cinq ans.

B. Actifs Financiers

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
**100 % des fonds ouverts intégrant une approche ESG d'ici fin 2022**

La Française Asset Management a annoncé son ambition de disposer d'une gamme de fonds ouverts et en cours de commercialisation 100% investissement durable d'ici fin 2022.

Cet objectif s'inscrit dans la continuité de la stratégie du groupe La Française dont 92% des encours des fonds ouverts et activement commercialisés répondent déjà aux critères de dura-

bilité et dont onze sont labellisés à fin 2021. Depuis 2008 le groupe La Française a construit son approche ESG de façon innovante avec des étapes emblématiques comme le lancement d'une stratégie Carbon Impact à l'occasion de la signature de l'Accord de Paris en 2015. Aujourd'hui, le Groupe déploie sa stratégie durable sur l'ensemble de ses classes d'actifs et sera ainsi en mesure de proposer une offre durable multi-asset.

Le Groupe a investi dans les moyens et ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs à travers notamment son centre de recherche ESG propriétaire (LF-SIR) et son centre de calcul rattaché à la Direction des Risques, de l'Ingénierie et du Reporting.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
**Adapter la politique d'exclusion du Groupe en l'étendant aux énergies fossiles non conventionnelles**

Le respect de l'Accord de Paris est un objectif crucial. Il implique que tous les secteurs participent mais requiert une transition importante pour certains d'entre eux que nous accompagnons notamment via notre gamme Carbon Impact. Cependant certaines activités ne sont plus compatibles avec la limitation du réchauffement à 2° ou à moins de 2°C et doivent clairement s'arrêter le plus tôt possible pour autant que des alternatives existent. C'est le cas du charbon pour lequel nous avons déployé une politique d'exclusion totale qui s'étend sur quelques années et des énergies fossiles non conventionnelles sur lesquelles le Groupe a travaillé en 2021. Une nouvelle politique d'exclusion doit être publiée en 2022, qui renforce les seuils pour l'exclusion du charbon et met en place des seuils pour l'exclusion des énergies fossiles non conventionnelles. Alors que l'urgence climatique devient pressante, nous prévoyons de mettre à jour cette politique annuellement et d'en renforcer ainsi les exigences tout en donnant de la visibilité aux entreprises et secteurs visés. Nous souhaitons aussi porter la nécessité de sortir des énergies fossiles non conventionnelles par notre politique d'engagement et en faire un thème clé des prochaines années.

14 VIE AQUATIQUE
**15** VIE TERRESTRE
**Développer une stratégie Biodiversité et publier un premier indicateur de biodiversité en 2023 sur l'exercice 2022**

Nous avons signé en 2022 la Finance for Biodiversity Pledge et rejoint des groupes de travail de la Finance for Biodiversity Foundation. L'année 2022 est consacrée à la mise en place de notre stratégie Biodiversité et Capital Naturel et à sa déclinaison opérationnelle avec la mise en place de mesures.

A ce jour, il n'existe aucune ligne directrice commune à l'échelle mondiale relative à la mesure, au reporting ou à l'évaluation en matière de biodiversité et de capital naturel. Il est essentiel que nous consacrons notre temps à apprendre de la recherche universitaire, de prestataires dédiés et de nos pairs. Nous explorons les fournisseurs de données, notamment : ENCORE, Iceberg Datalab et ISS, capable de calculer des indicateurs clés de performance (KPI) sur la biodiversité au niveau de chaque émetteur et à celui agrégé de l'ensemble de notre univers d'investissement.

Notre objectif : avoir sélectionné un fournisseur d'ici la fin de cette année et rapporter sur au moins un KPI lié à l'impact de nos portefeuilles sur la biodiversité à compter de l'année prochaine (2023).

C. Actifs Immobiliers

La Française REM a bâti sa stratégie d'investissement durable autour de trois objectifs :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Préservation de la biodiversité



Très engagée dans la lutte contre le changement climatique, La Française fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de CO₂, en s'engageant à aligner les émissions de GES moyennes de ses fonds avec une trajectoire de décarbonation 1,5°.

Pour se faire, elle agit sur deux leviers :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique des actifs immobiliers
- La décarbonation des sources d'énergie

Alignement des fonds avec une trajectoire de décarbonation 1,5°

En 2022 La Française REM encouragera ses clients à mesurer les émissions de gaz à effet de serre de leur portefeuille et à se fixer des objectifs ambitieux pour les réduire.

Efficacité énergétique

En 2022 La Française REM encouragera ses clients à collecter les consommations d'énergie de leur portefeuille et à se fixer des objectifs ambitieux pour les réduire.



Pour anticiper et limiter l'impact de l'évolution des aléas climatiques, La Française REM s'engage à mener une analyse de la vulnérabilité des actifs de son portefeuille face au changement climatique.

L'objectif est d'évaluer les niveaux de risque de ses actifs immobiliers afin d'identifier les actifs prioritaires et les actions d'adaptation à mettre en œuvre pour améliorer la résilience des actifs face aux risques climatiques physiques.

Le périmètre du portefeuille actuellement analysé est majoritairement composé de fonds dont la gestion est discrétionnaire. En 2022 La Française REM encouragera ses clients à procéder à une analyse des risques climatiques physiques.

En 2022, La Française REM identifiera les actifs prioritaires du point de vue de leur niveau de risque par rapport à l'ensemble du portefeuille afin de définir des plans d'adaptation.



La lutte pour préserver la biodiversité est un enjeu majeur pour le secteur de l'immobilier. L'objectif de La Française REM est d'intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans les politiques d'investissement et de gestion des actifs immobiliers afin de :

- Limiter les pressions sur la biodiversité
- Protéger la biodiversité
- Restaurer la biodiversité

En 2022, La Française REM révisera sa stratégie liée à la biodiversité et l'affinera en fonction des meilleures pratiques du marché.

06 ANNEXE

Eléments spécifiques à New Alpha Asset Management

GOUVERNANCE

Pour superviser le déploiement de l'investissement responsable au sein de ses activités, New Alpha AM a créé au début de l'année 2021 un comité ESG. Dirigé par Benoît Donnen, responsable ESG de cet affilié, ce comité est composé des principales parties prenantes de l'entité : son Président, un membre du directoire, et des représentants de chaque ligne métier. Ce comité se réunit quatre fois par an pour suivre les avancées et fixer les nouveaux objectifs en matière de stratégie climatique et responsable.

STRATÉGIE

Résumé de la démarche : A travers ses différentes lignes métiers, New Alpha AM accorde de l'importance à la croissance à long-terme, au partage de la création de valeur et à la poursuite des transitions nécessaires associées au changement climatique et aux défis sociaux qu'elles impliquent. New Alpha AM est convaincue que les critères extra-financiers sont des leviers durables de création de valeur qui participent à la transformation durable des TPE et PME en Entreprises de Taille Intermédiaire.

Dans le cadre des activités de capital investissement, New Alpha AM accompagne les entreprises en portefeuille pour mettre en place une politique RSE ambitieuse et adaptée à leur stade de maturité. Pour ses activités de multigestion, New Alpha AM intègre des critères ESG dans ses processus de gestion et s'engage auprès de ses partenaires pour les sensibiliser aux bonnes pratiques et aux attentes des investisseurs institutionnels.

Le dernier fonds de fonds actions de la gamme lancé en 2021, Emergence Europe, est classé Article 8 au sein de la réglementation SFDR. Ce fonds privilégie dans son processus d'investissement des fonds soucieux du changement climatique et respectant la politique ESG ambitieuse établie avec les investisseurs institutionnels du fonds de place Emergence.

Les investisseurs sont informés annuellement des évolutions des pratiques ESG des gérants sous-jacents.

Pour les fonds de capital investissement, la performance ESG du portefeuille des entreprises est suivie annuellement sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs (Reporting annuel ESG complété par toutes les entreprises dont New Alpha FinTech et New Alpha Verto sont actionnaires).

Pour la multigestion, une revue annuelle est faite et présentée aux investisseurs institutionnels lors des comités d'investissement. Ce reporting extra-financier repose notamment sur la mise à jour du score ESG établis selon une méthodologie propriétaire. Ce bilan est complété par un suivi des recommandations et les engagements pris par les sociétés de gestion sélectionnées pour améliorer leurs pratiques responsables, y compris en lien avec le changement climatique.

Fonds Article 8 de New Alpha Asset Management. Au 31/12/2021, Emergence Europe avec 200 M€ d'engagement soit 7 % des encours de la société.

Moyens

New Alpha AM a fait le choix de ne pas constituer d'équipe d'analystes ESG centralisée et d'intégrer ces sujets dans chaque métier. Les équipes d'investissement sont donc directement responsables de l'analyse et du suivi extra-financier des entreprises et fonds investis.

Pour l'activité de Private Equity, nous nous appuyons sur deux principaux partenaires dans l'accompagnement ESG :

- Ethifinance établit un rapport annuel sur le niveau de performance des fonds de Private Equity et de leurs participations sur les enjeux ESG et fournit un service d'accompagnement ESG au moyen notamment de la plateforme de services extra-financiers d'EthiFinance.
- Nous encourageons les entreprises en portefeuille à réaliser un diagnostic de responsabilité en vue de créer une charte RSE qui encadre la démarche de la société sur ces enjeux. Pour cela, nous avons créé un programme RSE avec le cabinet Ecocert.

Développement

Au cours de l'année 2021, New Alpha AM a remporté l'appel à candidature d'Emergence, fonds de la place financière de Paris dédiée à l'accélération des sociétés de gestions entrepreneuriales, pour la gestion de son 5ème compartiment sur la thématique « techs for good ». Ce fonds privilégiera des investissements dans des fonds à impact sociétal positif ou accompagnera les fonds dans l'intégration d'objectifs d'investissement durables.

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Périmètre

New Alpha AM se conforme à [sa politique en matière d'utilisation des droits de votes](#) attachés aux titres détenus par les fonds dont elle assure la gestion et en rend compte dans le rapport annuel du fonds concerné.

Plus spécifiquement, dans les Fonds de Private Equity, New Alpha AM peut nommer des mandataires sociaux, administrateurs, membres du directoire ou du conseil de surveillance, censeurs ou membres de comité des investisseurs ou à toute position équivalente dans les sociétés sous-jacentes investies.

La Société de gestion peut également nommer des tiers qu'elle choisit à ces postes. New Alpha AM rend compte aux Investisseurs dans le rapport annuel de l'exercice concerné de toute les nominations effectuées à ce titre ainsi que des droits de vote exercés dans les assemblées générales des sociétés du portefeuille concerné et au sein des conseils de surveillance des sociétés susmentionnées.

Démarche

Dans le cadre de son activité de Private Equity, New Alpha AM s'engage à :

- Réaliser des Due Diligences ESG en phase d'acquisition (associées à l'élaboration d'un plan de progression ESG en coordination avec la direction de l'entreprise) et également, pour le fonds New Alpha Verto, en phase de cession (sous forme de bilan)
- Mettre en place systématiquement et en coordination avec la direction de l'entreprise, une politique RSE au sein des entreprises dont le fonds New Alpha Verto est actionnaire.

GESTION DES RISQUES

Au niveau des actifs financiers, **2 types de risques** sont suivis pour les fonds promouvant des caractéristiques extra financières :

1 - Les risques ESG

Les critères ESG sont des critères extra-financiers permettant d'évaluer la démarche de responsabilité sociale et durable d'une société dans son fonctionnement interne et dans ses activités. Ces critères sont un moyen d'évaluer la préoccupation éthique des dirigeants dans la gestion de leurs affaires et d'évaluer les risques associés sur le long terme.

Dans le cadre de son activité de multigestion, New Alpha AM intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus d'analyse et d'investissement à travers une analyse extra-financière systématique et un scoring ESG suivant une méthodologie développée en interne.

Dans le cadre du private equity, un audit externe extra-financier est réalisé en amont de chaque investissement.

2 - Le risque climat

En matière climatique, New Alpha AM identifie deux types de risques : les risques physiques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et les risques de transition liés aux effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone.

New Alpha AM mesure ces risques et les intègre dans des décisions d'investissement ponctuellement selon son appréciation de l'occurrence du risque. Par ailleurs afin de limiter ce risque, New Alpha a mis en place une politique d'exclusion visant les secteurs les plus susceptibles d'être à l'origine de risques de responsabilité lié aux facteurs environnementaux. Cette politique intègre un plan de sortie progressif des énergies fossiles et la sensibilisation des gérants externes sélectionnés d'adopter une politique d'engagement active sur le périmètre des énergies fossiles. Les gérants sélectionnés mènent un dialogue régulier auprès des entreprises qu'elles détiennent en portefeuille pour :

- Sensibiliser ces entreprises à publier leurs données « carbone » ;
- Les inciter à s'inscrire dans une trajectoire de réduction de leurs gaz à effet de serre.

INDICATEURS

Intensité carbone (scope 1 et 2) fin 2021 :

- Emergence Actions 2 : 120tCO2
- Emergence Europe : 146tCO2

Chaque fonds sous-jacent investi est noté annuellement sur la base d'un questionnaire établi par New Alpha AM. La note ESG s'établit sur une échelle de notation de 0 à 100. L'agrégation des notes au niveau du fonds de fonds traduit un niveau de performance qualitatif.

Notes ESG agrégées :

- Emergence Actions 2 : 64/100
- Emergence Europe : 67,5/100

Sur les fonds de Private Equity, une évaluation de la performance des fonds et de leurs participations sur les enjeux ESG est réalisée annuellement. Elle s'appuie sur les réponses de chaque participation au questionnaire ESG fondé sur un référentiel co-construit avec EthiFinance.

Pour chaque participation, les scores sont agrégés en fonction du poids des indicateurs liés. Les données sont consolidées au niveau du portefeuille en fonction du poids relatif des participations.

Les performances des participations sont comparées à un benchmark issu de la base de données Gaïa. Pour New Alpha AM, le benchmark défini est composé d'entreprises françaises ayant un effectif inférieur à 300 salariés.

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés et exacts au jour de leur établissement, et reflètent les convictions du groupe La Française. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Ce document est la propriété du groupe La Française. Aucune diffusion des informations qui y sont contenues n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans son accord préalable et écrit.



La Française, 128 Boulevard Raspail, 75006 Paris

www.la-francaise.com